

Association **Kallisté**

Magazine 2024



U **"listincu"** millénaire
un arbre dont on a du mal à faire le tour

Rencontres

Gisèle **SALVATORINI**

Francis **GIUDICI**

Jacky **BÀRTOLI**

Antoine **ORSINI**

Robin **RENUCCI**

Paese :

GHISONACCIA et

FIUM'ORBU-CASTELLU

méritent le détour pour de nombreuses raisons dont l'une, parmi beaucoup d'autres, est la présence des arbres remarquables lauréats des concours 2011 et 2018.

HOMMAGES



Marie-Antoinette
LANFRANCHI

Elle était l'épouse de Jacques, secrétaire général de Kalliste sous les présidences de Paul Cermolacce, Sixte Ugolini et Jean-Claude Césari, cofondateur de Kalliste avec Paul Cermolacce et Bati Fusella.

Elle fut une vice-présidente active et efficace de notre association. Que Jacques soit assuré de toute notre affection

Les temps de solitude

*Quand le fil de mes jours sonnera l'heure ultime
Las de battre la cadence à l'horloge du temps
Souvenez-vous de moi, nous étions si intimes
Ne m'abandonnez pas aux griffes du néant.*

*Lorsque seront venus les temps de solitude
Et que sera passé mon séjour ici bas
Accordez, s'il vous plaît, quelque sollicitude
À une âme explorée de vous quitter déjà.*

*Je garderai de vous une image parfaite
De bonheur et d'amour que vous m'avez donné
Ce bagage précieux en guise de conquête
Sera le compagnon de mon éternité.*

Marie-Antoinette LANFRANCHI



Simone
TRAMONI

Simone Tramoni, décédée dans sa 95^{ème} année, était une des personnalités centrales de notre Maison de la Corse.

Doyenne de notre bureau fédéral, présidente d'A SCOLA CORSA DI MARSEGLIA depuis plus de vingt ans, elle dispensait son inépuisable savoir de notre langue à nos participants de 4^{ème} année.

Sartenaise, très attachée à ses racines, elle a publié en 2018 aux éditions Alain Piazzola ses mémoires de toute jeune fille, "Ma source de Jouvence". Sa très belle et très sensible description de la vie quotidienne pendant la deuxième guerre mondiale chez son grand père dans le village de Bazzacone, puis à Sartène, a une véritable valeur ethnographique. Elle y apporte un témoignage émouvant sur la vie agropastorale de notre île à cette époque.

Elle a été fidèle à sa mission de "tramandera di a nostra lingua" jusqu'au bout. Pensemu à tè cara Simona! Requiescat in pace

Bien triste année 2023 pour la Maison de la Corse, pour l'association Kalliste et pour tous les amis de la Corse. Simone Tramoni et Jacques Argenti nous ont quittés et c'est le président Dal Colletto qui leur rend hommage sur cette page.

Pour Kalliste, ce sont plusieurs adhérents ou amis qui ont disparu récemment : Camille Tavera, Yvonne Ugolini, Denise Ugolini, Marie Antoinette Lanfranchi, pour ne citer que celles et ceux dont nous avons eu connaissance.

Dans les pages sur Fium'orbu-Castellu, nous reviendrons aussi sur l'apport de Stéphane Giudicelli dit Chisà, peintre mondialement connu, qui a participé à de nombreuses expositions lors des Journées d'Aubagne et qui vient lui aussi de décéder.

L'association présente ses condoléances à tous les proches de ces ami-e-s qui nous ont quitté-e-s.



Jacques
ARGENTI

Jacques Argenti, enfant du Giunsani, d'Olmi Capella, nous a quittés dans sa 93^{ème} année.

Guitariste de grand talent, auteur, compositeur, interprète, frère de Yana Ricci, l'ami Jacques a été l'un des personnages centraux de notre diaspora marseillaise et de notre Maison de la Corse.

Animateur de soirées restées dans la mémoire de nos compatriotes, responsable d'une émission d'une radio locale, il a travaillé avec nos plus grands créateurs et interprètes tels que Maryse Nicolaï, Charles Rochi, les frères Vincenti, Antoine Ciosi.

Il a lui-même signé plusieurs disques (*l'Amore Piattu, Valse de Mon Enfance, Mia Carletta, Mamma A Più Cara...*), et connu les plus grandes scènes associé aux têtes d'affiche (*Tino Rossi, Reda Caire, Enrico Macias, Johnny Hallyday*).

Il organisait tous les ans au mois de mai dans la chapelle des Accoules de Marseille les cérémonies commémorant le martyr de notre Sainte Restitude de Calenzana. Pensemu à tè o Ghjà ! Requiescat in pace !

Jean DAL COLLETO

Président de la Maison de la Corse de Marseille



Le mot du Président Ghjuvan-Clo **CÉSARI**

Kalliste une histoire qui vient de loin et encore bien vivante !

Notre association n'est pas née par hasard. La période politique ouverte par l'élection présidentielle de mai 1981 a ouvert la voie à une décentralisation qui a pris un cours particulier en Corse. Si le dépôt des statuts de Kalliste date de 1983, tout juste 40 ans donc, c'est dès 1981 qu'en lien étroit entre une poignée de militants et le Journal la Marseillaise que furent jetées les bases d'une aventure que je suis heureux de voir se poursuivre. Jacques et Marie Antoinette Lanfranchi, Bati Fusela et Antoine Giacometti, qui devait être adjoint au maire de Marseille peu après, jetèrent les bases de l'association naissante. D'un commun accord il décidèrent de contacter Paul. Paul Cermolacce, le député communiste, appelé "député des marins", déchu par Pétain et exilé à Alger. Paul sera le premier président de Kalliste. "La Marseillaise" nous ouvrit ses pages, mais aussi très largement ses ondes avec la radio locale "Radio sprint", ce qui a permis de fédérer les talents et les dévouements ; de jeter les bases des journées d'Aubagne et de Septèmes, mais aussi de Cuges, de traiter de toutes les questions que Marseille et la Corse ont en commun.

L'influence de Kalliste a permis aussi d'obtenir que les noms de Danielle Casanova et de Jean Nicoli soient donnés à des navires de la SNCM. Comment oublier ces luttes appuyées par de nombreux conseils municipaux ?

Bati Fusela, résistant et historien, ami de Léo Micheli, succéda à Paul comme président, puis ce fut Sixte Ugolini, ancien bâtonnier. J'eus ensuite la lourde charge de prendre le relais. L'ampleur prise par les journées d'Aubagne furent notre récompense commune à Lanfranchi, secrétaire général et à toute l'équipe : Marie-Antoinette, Marie-Rose, Anna-Maria et Pierre, Daniel, Monique et Michel, Noël, Ange, Marie-Paule et tant d'autres. D'Antoine Chiosi à Petru Guelfucci, nous avons fait venir "les plus grands" au Comœdia Aubagne. Autour du livre nous avons ouvert tous les débats sans exclusive.

Après le Covid et trois ans d'arrêt, tout aurait pu s'arrêter. Je suis très heureux qu'il en soit autrement grâce à la journée de Septèmes du 25 novembre et au projet de magazine. À la demande du collectif, J'ai accepté de rester président. Je peux m'appuyer sur une équipe renforcée dont Patrick Magro-Péraldi et Audrey Cermolacce nouvelle secrétaire générale. Audrey est la petite-fille de Paul Cermolacce. Elle travaille déjà à la journée du samedi 23 novembre 2024 à Septèmes.

Après presque quatre ans notre magazine Kalliste aura les honneurs des journées du livre corse le samedi 27 janvier 2024 à la maison de la Corse. Je suis très heureux de tout cela. Kalliste reste elle-même, sur de bons rails, sans se renier, fidèle à ses origines et a en même temps a toute sa place au sein de la Maison de la Corse des Bouches du Rhône.

Merci aux forces vives qui sont venues me prêter main forte et merci au président Jean Dal Colletto pour sa capacité à travailler avec toutes les associations corses, la diaspora corse dans sa diversité, dans le seul intérêt de la Corse et de son peuple.

Sommaire

- Hommages Deux de couverture
- Le mot du président Page 1
- A propos de ce numéro Page 2
- Rencontre avec Gisèle Salvatorini Page 3
- Rencontre avec Francis Giudici Pages 4 et 5
- Gattone et ses arbres remarquables Pages 6 et 7
- Stéphane Giudicelli dit Chisà Pages 8 et 9
- Rencontre avec Jacky Bàrtoli Page 10
- Kalliste et la Paix Page 11
- Libération de la Corse Pages 12 et 13

Dossier énergie

- Et la lumière fut, Ghisoni 1911 à 1950 Page 14
- Rencontre avec Antoine Orsini Page 15 à 19
- Liaisons maritimes et environnement Page 20

Gastromie

- Éric Rabazzani : L'œuf parfait 64° Page 21
- Ghjuvan-Clo Césari : A lattaredda Page 21

Langue Corse

- Le Corse, langue polynomique ? Pages 22 et 23
- Dictions corses par Monique Pedditzi Page 23

L'association Kalliste et son histoire

- Kalliste et La Marseillaise Pages 24 et 25
- Retours sur Aubagne et Septèmes ... Pages 26 et 27
- Assemblée générale 2023 Pages 28 et 29
- Rencontre avec Robin Renucci Pages 30 à 33

Magazine 2024 de l'association Kalliste (après 4 années d'interruption)

Directeur de la publication : Ghjuvan Clo Césari

Coordinateur de la rédaction : Patrick Magro-Péraldi

Ont contribué à ce numéro : Jacky Bàrtoli - Jean-Baptiste Casanova - Xavier Casanova - Audrey Cermolacce - Ghjuvan-Clo Césari - Ghjuvanni Dal Colletto - Direction générale de Corsica Linéa - Pierre-Jean Delavalle - Laurent Dhoorne de la Méridionale - Francis Giudici - Patrick Magro-Péraldi - Antoine Orsini - Monique Pedditzi - Anghgulu-Felice Péraldi - Éric Rabazzani - Robin Renucci - Gisèle et Patrick Salvatorini - Syndicat CGT énergie Corse

Tous nos remerciements aussi à : ARIA - Don Marc Albertini pour nos échanges sur EDF en Corse - Yann Bertelone pour son travail sur les archives de "La Marseillaise" et "Radio sprint" - Guy Ferreri pour sa contribution aux pages consacrées à Stéphane Chisà - Jacques Lanfranchi mémoire vivante de Kalliste depuis 1981 - Youna Lèpan - André Molino pour son aide au redémarrage de Kalliste - Léo Purguette président de "La Marseillaise" - Anna-Maria et Pierre Rabazzani pour leur réactivité.

La lecture de nombreux articles nous a été très utile pour articuler les sujets entre eux : "Corse matin" bien sûr mais aussi Localtis, le média de la banque des territoires, Groupe caisse des dépôts ; l'occasion de remercier Matthieu Ganzenmuller, directeur adjoint en Corse, pour son aide à articuler les informations entre elles.

Maquette : Jean-Luc Usclat

Impression et façonnage : Imprimerie SPI - ZI du Pré de l'Aube - 13240 Septèmes les Vallons

Tirage : 2500 exemplaires

À propos de ce numéro de notre magazine

En Corse, comme sur le continent, les intercommunalités sont devenues des échelons essentiels dans la vie de tous les jours, sans pour autant gommer les réalités communales.

En travaillant sur Ghisonaccia et les 12 autres communes, nous nous sommes rapidement rendu compte que nous ne pourrions pas écrire sur tous les sujets, ni parler de toutes les communes. En effet, s'il n'y a que 25 kilomètres à vol d'oiseau entre les plages de Pinia et le mont Renosu, la diversité du territoire est immense et les sujets à traiter sans limites.

Pour Ghisoni, Ventiseri et Chisà le fait d'y avoir trouvé spontanément, ou presque, des rédacteurs expliquent les choses.

Pourtant nous aurions voulu, aimé, parler de Serra qui est une des rares communes dont le littoral est dans le Parc régional, de l'Atlas de biodiversité de Prunelli, des Thermes de Pietrapola sur la commune d'Isolacciu "Village d'avenir" et des initiatives de son maire dans le domaine de l'éducation à la santé, de Poggio et de Lugo, du cinéma l'Excelsior à la programmation bien à la page et qui nous fait pourtant aussi changer d'époque, des miels d'exception que l'on trouve à Pietroso, de la fête du bois de Vezzani, sans oublier tout ce qui existe à Ghisonaccia et à Ghisoni que nous n'avons pas pu aborder, ou encore de la descente du Travu depuis Chisà... mais nous ne sommes qu'un modeste magazine associatif réapparaissant après 4 années de Covid et de post Covid.

Pour la suite les adhérents de Kalliste ayant leur(s) village(s), il nous faudra changer de micro-région. Il se murmure que le Nebbio tiendrait la corde ...

Patrick MAGRO-PÉRALDI



Ghisonaccia en 1969



L'association "Luci" existe depuis 2011. Son objet est de soutenir les personnes non voyantes et mal voyantes. Son siège est à Travu, commune de Ventiseri. Son champ d'action va bien au delà de la Plaine orientale. Sa présidente fondatrice est Gisèle Salvatorini. Nous l'avons rencontrée.



3 questions à Gisèle SALVATORINI

Vous êtes la présidente fondatrice de l'association LUCI depuis combien de temps ? Quel est son objet, quelles sont ses principales actions ?

Œuvrant bénévolement dans le social depuis de nombreuses années, j'ai pu constater la grande difficulté à laquelle est confrontée la population handicapée, soit par la vieillesse soit par la maladie. Etant moi-même mal voyante, j'ai pu toucher du doigt, si vous me permettez l'expression, le flou immense qui entoure ce type de handicap.

Après une réflexion, somme toute pas si longue que ça, le 17 août 2011 avec mes compagnons de route, toujours les mêmes depuis 12 ans, nous avons créé notre association LUCI dont le nom évoque la lumière qu'elle soit physique ou intérieure...

Au-delà de la symbolique, notre mission se veut la plus pratique, la plus efficiente possible. Nous voulons aider ! En premier lieu, nous veillons à apporter aux déficients visuels une aide du point de vue administratif comme simplement remplir des dossiers.

Une action importante consiste à leur décliner de manière aussi exhaustive que possible, l'ensemble des droits spécifiques aux personnes déficientes visuelles et leur proposer une orientation éventuelle vers la MDPH, vers les centres médicaux adaptés ou autres...

L'Association "LUCI" au service des mal-voyants

Vous insistez sur le dépistage de maladies telles que le glaucome ou la DMLA. La Plaine Orientale, et plus globalement la Corse, disposent-elles des outils leur permettant ?

Ces dépistages peuvent évidemment s'effectuer dans des conditions habituelles chez des ophtalmologistes...

Pour autant, en collaboration avec l'UNADEV (*Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels*), nous nous attachons, tant que faire se peut, à rapprocher les services pour faciliter les consultations et dépistages de proximité dans le rural.

Des orthoptistes ont ainsi accepté de se déplacer régulièrement dans notre région. Nous sommes en train d'amplifier cette démarche en souhaitant la venue d'ophtalmologistes.

Vous avez également l'objectif d'améliorer la vie des non-voyants et des mal-voyants au quotidien. Pouvez donner quelques exemples ?

Le mal-voyant s'isole fréquemment. Pour rompre cet isolement, nous organisons des sorties guidées (*Visites de musée Bastia, Morosaglia...*) des conférences dans des domaines variés (*pour exemples : sur le thème de l'ophtalmologie bien sûr, sur la culture de la châtaigne avec notre vice-président Auguste Jaeger, sur l'histoire de la région...*), des activités physiques hebdomadaires en partenariat avec la Mutualité de la Corse (*Chikong, ateliers « équilibre », ateliers "mémoire", sophrologie...*), des visites de villages de la région rappelant leur histoire et s'achevant par un moment de convivialité... Ainsi, plusieurs repas dans l'année permettent de ponctuer les diverses activités en regroupant les participants.

Nous avons même eu la faveur d'un atelier couture qui, spécialement créé pour nous venir en aide, nous reverse tout le bénéfice de la vente de ses articles. Quand on y rajoute les dons de plusieurs associations, de particuliers... cela fait chaud au cœur et cette reconnaissance nous encourage pour aller toujours plus loin !

Une des actions que nous tenons à mettre en œuvre est l'organisation d'expositions de matériel basse-vision effectuées par des fournisseurs agréés. Plus globalement, nous leur présentons les aides techniques et matérielles qui permettent d'améliorer le quotidien (*télé-agrandisseur, téléphone adapté, livres audio...*). Ce type de matériel est bien souvent inconnu des déficients visuels.

Notre association veille naturellement à renforcer son action par des formations diverses et essentielles. L'aide à la vie quotidienne, la formation à la canne blanche, l'apprentissage du Braille en sont les principales.

Propos recueillis par Patrick Salvatorini



Rencontre avec



Francis
GIUDICI



Maire de Ghisonaccia
Président de la communauté Fium'orbu-Castellu

C'est en 2019 que, sur suggestion d'Ange Manfredi, originaire d'Isolacciu di Fium'orbu et alors secrétaire général de Kalliste, l'idée est venue de s'intéresser à Ghisonaccia et ses environs.

Cette commune est l'illustration des bouleversements qu'a connus la Corse en un demi-siècle. Longtemps sans aucun poids politique et économique, Ghisonaccia est maintenant une

aire urbaine jouxtant celle de Prunelli-Migliacciaru, le centre d'un bassin d'emploi et d'un des 10 bassins de vie non périurbains de Corse.

La constitution par étapes depuis 1992 de la communauté de communes Fium'orbu-Castellu (ComCom) forte de 13 communes et de 13300 habitants a contribué au dynamisme du territoire malgré un revenu médian inférieur à la moyenne de la Corse et des villages de montagne en baisse démographique malgré leur attractivité. Ghisonaccia étend son influence au delà du territoire de la Com Com par ses liens avec les communes plus au Nord, autour d'Aléria, qui ont en commun une plaine orientale marquée par la Viticulture et l'Agrumiculture.

En 80 ans le paysage de ce territoire à la fois littoral montagneux a été bouleversé, le développement se fait essentiellement dans la plaine, même si la montagne résiste. La ComCom est elle un outil au service de l'équilibre ?

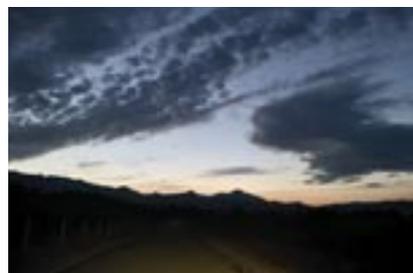
FG - On peut dire ça. La ComCom a permis d'identifier notre territoire tout en reconnaissant les spécificités des communes, de Solaro au Sud à Vezzani au Nord, des eucalyptus aux pins lariccio, communes ayant des histoires diverses marquées par une époque où, en dehors de la transhumance, des obligations liées à l'exploitation forestière ou encore à l'émigration, étaient très limitées.

En quoi la Com Com permet t-elle de construire une vision d'ensemble qui aide les communes à bâtir des projets ?

FG - Un plan paysage est en cours de finalisation. Une chose à dire aussi, au delà. Nous avons aussi entrepris un chantier de remise en ordre du foncier avec le Groupement d'intérêt public pour la reconstitution des titres de propriétés en Corse (GIRTEC).

Grâce à une Déclaration d'intérêt général (DIG) prise par le Préfet, nous pouvons nous substituer au privé pour créer des interfaces contre le risque incendie.

Nous avons lancé un Programme alimentaire territorial (PAT) en 2020 pour dynamiser notre agriculture et déve-



lopper les circuits-courts. Nous avons aussi lancé un Schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui va aider à construire des projets communs.

Nous sommes très attentifs à la protection des terres agricoles, à la pratique d'un tourisme durable et au respect de la biodiversité.

En dehors des outils que vous venez de décrire quelles sont les compétences de Fium'orbu-Castellu ?

FG - Il y a en a une qui nous préoccupe beaucoup, c'est celle de la gestion des déchets. Sans vouloir éluder, ce sujet est complexe et problématique. Il est illusoire de vouloir le régler autrement qu'au niveau régional. Il nous faut cependant souligner les progrès obtenus dans le domaine du tri.

Après sans l'enlever aux communes, qui ont la compétence générale, la Com Com s'est saisie de la compétence Culture sur le mode de la subsidiarité. C'est ainsi que sont actées une Médiathèque-école d'arts sur la commune de Prunelli, à proximité de la cité scolaire et une salle de spectacle à Ghisonaccia.

Notre plaine est un élément de centralité au service de toutes nos communes et au delà.

Un mot sur une initiative unique : notre concours lyrique international avec l'obligation de chanter une chanson en langue corse.

Soutenir la culture est essentiel pour nous au même titre que le social, l'économique et l'environnemental, ou la pratique sportive. Ces derniers mois, nous avons accueilli plusieurs évènements régionaux dont les championnats de boxe, de hand-ball ou d'escalade.

Ghisonaccia il y a 80 ans, 60 ans, 30 ans , 10 ans et aujourd'hui. C'est le même territoire ?

FG - Oui bien sûr. Nous avons été créés en 1845 par division de la commune de Lugo di nazza. En 1960 c'est le développement de l'agriculture, partir de 1980 celui du tourisme.

Nous avons connu une stagnation démographique des années 75 aux années 2005. Depuis nous avons gagné plus de 1000 habitants et notre dynamisme communal est essentiel pour la Com Com. La plaine que nous avons en commun avec Prunelli est un atout pour tous. Les équipements et les projets en cours en sont le témoignage.

Pour Ghisonaccia nous avons ouvert une nouvelle crèche en septembre dernier. Une nouvelle école, une résidence senior à vocation sociale et aussi sur un Accueil de loisirs sont en cours de réalisation. La liste n'est pas exhaustive.

Un sujet préoccupe la France entière, c'est celui de l'accès aux soins. Qu'en est-il localement ?

FG - Nous n'échappons pas à cette situation et heureusement une partie de nos médecins ne font pas valoir leur droit à la retraite. Quand à nous, nous mettons tout en œuvre pour faire face.

Un partenariat avec le groupement hospitalier Bastia-Corte est en cours de finalisation. La création d'un hôpital de jour a été validée le 31 octobre dernier, il sera opérationnel en 2024. La commune met des locaux pour des consultations avancées avec des spécialistes et puis il faut rappeler l'efficacité et le dévouement de nos services de secours. Cela permet que l'accès aux soins soit globalement assuré.

En faisant tout pour faciliter l'accès aux soins de l'ensemble des populations de notre territoire intercommunal et bien au delà, dans un contexte partout extrêmement tendu, nous affirmons que la santé d'un territoire passe aussi par celle de ses habitantes et habitants.



Clémentines corses de plaine orientale

plus aucune ne devrait finir au pied des arbres

Qu'elles soient de Moriani, de Linguinzetta, d'Aléria, d'Antisanti ou de Ghisonaccia, une nouvelle vie s'ouvre désormais aux clémentines non commercialisables parce que trop petites.

Plusieurs initiatives ont vu le jour. Deux d'entre elles ont d'ores et déjà un poids économique important. Le GIE Corsica a une unité de transformation à Moriani et développe également la congélation, ce qui donne de la souplesse dans la fabrication. Les investissements sont de l'ordre de 7 millions d'euros. L'Atelier corse fruits et légumes, dont l'unité de transformation est à Linguinzetta et le siège à Aléria, s'est fait connaître sur le continent lors de la Foire internationale de Marseille de septembre 2023 avec sa marque "La Corsica".



Les uns et les autres ont l'objectif de récolter 12 000 tonnes par an de fruits jusque là non commercialisables, dont 9,5 tonnes de clémentines.

Un bel avenir se dessine pour mettre fin au gachis que représentait cette perte de ressource en produits de grande qualité.

Au delà de leur dimension économique et commerciale, ces initiatives convergentes et complémentaires ont également une dimension sociale avec des retombées probables pour la Banque alimentaire et une dimension environnementale avec les unités de transformation à proximité des lieux de production.



Tout cela ne fait que démarrer. Des initiatives à suivre de près et à soutenir.



Gattone

et ses arbres remarquables

Arbres remarquables, l'occasion de revisiter notre rapport aux arbres qui nous sont indispensables pour vivre.

Si c'est à Gattone, lieu dit non loin de Ghisonnaccia Gare, que se trouvent les 2 arbres vedettes de Ghisonnaccia, un inventaire précis, un cadastre végétal, permettraient d'identifier des oliviers ou des eucalyptus centenaires ou plus.

Le classement d'arbres quelquefois seulement cinquante-naires ou même trentenaires en "espace boisé isolé" au PLU est de plus en plus fréquent. C'est une prise de conscience salutaire du rôle multiple des grands arbres isolés ou en alignement : paysage, biodiversité, stockage du CO2, photosynthèse, etc. qui explique cette évolution.

Et en zone urbaine il faut y rajouter la lutte contre les îlots de chaleurs. Avec le changement climatique et la réduction de la pluviométrie il ne faut plus penser que tout arbre détruit pourra être remplacé aisément. Les arbres de Gattone sont l'occasion d'y réfléchir.

U Listincu le pistachier lentisque

Dans les années où une armée de bulldozers s'employait à transformer le maquis de la Plaine en terres agricoles, un engin patinait devant un arbre qui refusait obstinément de se coucher. Le bull est passé à autre chose.

Elise Inversin, dont la bergerie est proche, remarque le caractère exceptionnel de cet arbre et s'emploie à le dégager des gravats repoussés à son pied par la lame, et de le délivrer de toutes les ronces qui s'enchevêtraient dans sa frondaison.

Elle alerte quelques scientifiques, recueille leur enthousiasme devant ce spécimen et leur prudence quant à son âge. S'il n'est pas millénaire, il n'en est pas loin. Quelques années plus tard, un incendie menace sa propriété. Elle demandera aux pompiers de sauver l'arbre avant son habitation : "Une maison, ça se reconstruit !".

Un jour, en salle d'attente, elle feuillette les magazines empilés sur la table et tombe en arrêt sur l'article annonçant l'opération "l'arbre de l'année". La décision est immédiate. Le plan de bataille vite monté. Elle s'assure de la complicité de deux enfants du voisinage. Ils seront les ambassadeurs de l'arbre millénaire et, à Paris, soutiendront avec elle sa cause devant le jury. Brillamment. Avec succès.

En 2011, le magazine Terre-Sauvage et l'Office National des Forêts ont lancé l'opération "l'arbre de l'année", visant à mettre en valeur les arbres remarquables des régions de France. Deux prix étaient en jeu : le prix du public décerné par les internautes, et le prix du jury attribué par les organisateurs. Dès cette première édition, la Corse s'est faite remarquer en participant de manière massive au vote. L'écart avec les votes des autres régions a été si important qu'en cours de scrutin les organisateurs l'ont corrigé, sans donner d'explication. Je vous laisse imaginer ce qu'ils se sont imaginé !

Contre toute attente, malgré l'extraordinaire mobilisation de la Corse et de sa diaspora, le pistachier-lentisque n'a pas obtenu le prix du public. Mais il a fait mieux : il a décroché le prix du jury, présidé par l'écrivain Didier Van Cauwelaert.



“ U listincu de Gattone décroche le Prix du jury et reçoit le titre d'arbre remarquable de France ”

L'arbre reçoit le titre d'arbre remarquable de France. On plante une jeune pousse dans les jardins de l'Élysée. La municipalité de Ghisonnaccia prend le relais. Les abords sont nettoyés et protégés par un grillage. Une signalisation est mise en place. Le pistachier-lentisque devient la star de Gattone. On vient parfois de loin cueillir désormais sous son dôme de verdure quelques instants d'étonnement botanique et de fraîcheur estivale.



U listincu

S'il ne dépasse pas les 7 mètres de hauteur, son tronc accuse un diamètre de près de 2 mètres et son houppier couvre une surface de quelques 80 mètres carrés.

Il est possible qu'il s'agisse du plus vieux spécimen de pistachier-lentisque observé dans tout le pourtour méditerranéen. Par prudence, les scientifiques situent son âge entre 800 et 1000 ans.



L'Arburacellu l'arbre oiseau

En 2018, un autre arbre corse figure dans la liste des lauréats. C'est un chêne-liège. Il a tout au plus deux siècles. Touché dans sa jeunesse par la foudre ou par un incendie, il exhibe les trois excroissances monstrueuses qui, après sa blessure, se sont développées au dessus de sa cicatrice. Vues sous un certain angle, elles forment la silhouette d'un aigle aux ailes déployées. Cet arbre est à quelques centaines de mètres du pistachier-lentisque. Gattone est ainsi devenu le lieu qui, en Corse, offre la plus grande concentration d'arbres primés !

Prix du public, cette fois. Il a, en effet, recueilli 3000 voix sur 12000 votes exprimés, devançant de très loin les arbres représentant les 16 autres



régions. Une fois de plus, la Corse s'est distinguée par des capacités de mobilisation très au-dessus de la moyenne nationale.

Il est vrai qu'à Ghisonaccia la campagne, fondée sur l'expérience, a très bien été menée. Au lendemain du succès, la mise en place de la signalétique n'a posé aucun problème. Il a suffi de rajouter une apostille aux panneaux déjà en place. Les plus curieux des visiteurs feront encore quelques centaines de mètres et s'en iront franchir le Fium'Orbo sur un ancien pont de chemin de fer qui serait tout à fait banal s'il ne portait pas la griffe d'un ingénieur qui, comme on dit, "en a fait d'autres", un certain Gustave Eiffel.

Xavier Casanova

“ Prix du public pour l'arburacellu. Gattone, la plus grande concentration d'arbres primés en Corse ”



Pinia

Quand il parle de la forêt de Pinia, Francis Guidici la décrit comme une pépite. C'est effectivement un site exceptionnel qui permet d'accéder à quatre plages au bord de la mer Tyrrhénienne. C'est la seule forêt naturelle de pins maritimes de Corse. Si on y en trouve 82%, il y a aussi des chênes verts et du maquis. Sa superficie est de 380 hectares, dont 362 de forêt publique soumise au régime forestier, l'ensemble géré par l'ONF, appartenant très majoritairement au Conservatoire du littoral et à la commune pour le reste. Le site est classé Natura 2000, à fois directive habitats et directive oiseaux. 47 espèces d'oiseaux y ont été répertoriées. L'ensemble Urbino-Pinia forme un ensemble d'exception de 1200 hectares. Sa propriété presque totalement publique, le rôle majeur du conservatoire du littoral et la volonté politique de la commune de Ghisonaccia lui garantissent une belle protection pour l'avenir.

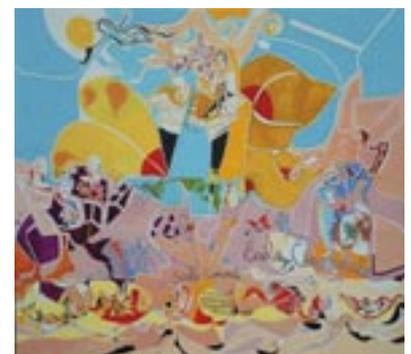
Urbino



L'étang d'Urbino a une surface de 790 hectares. Il est le deuxième de Corse. Il est à l'extrême nord de la commune de Ghisonaccia. Il est lagunaire et communique avec la mer sur une faible distance. Acquis par le Conservatoire du littoral c'est une Zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique. Pour partie il est aussi une zone de protection spéciale au titre de la directive oiseaux de Natura 2000. Au sud il est limitrophe de la forêt de Pinia qui est également une zone naturelle littorale de grande importance



Mais à au moins quatre reprise il fut l'invité des journées d'Aubagne comme en attestent les illustrations ci jointes. Il me confia également durant plusieurs mois sa série de toiles sur le martyr subi par les kurdes syriens. Elles furent exposées à Marseille, Aubagne, Le Rôve et Septèmes avant de revenir à Chisà. Enfin comment ne pas évoquer la rencontre en novembre 2011 entre Stéphane et les CM2 de l'école Tranchier-Giudicelli de Septèmes à l'occasion du centenaire de la naissance de Robert Giudicelli, instituteur, arrêté, torturé et laissé pour mort par la Gestapo en 1944 à Lyon. Au delà du peintre c'est un homme vrai que les écoliers ont pu rencontrer.





Rencontre avec

Jacky
BÀRTOLI

Maire d'Isolacciu di Fium'orbu

Le thermalisme un secteur d'avenir pour la Corse



Dans un site superbe, avec son eau à 55 degrés, abondante et son débit régulier, depuis l'antiquité, Pietrapola a toujours cultivé avec grand succès son activité thermique. Qu'il s'agisse de traiter les rhumatismes, avec des études récentes qui montrent aussi une efficacité dans le traitement des affections de la sphère ORL, du diabète ou encore pour une remise en forme après de longues maladie, Pietrapola est en capacité d'accueillir quotidiennement 800 curistes et près de 2000 personnes en cure "bien-être". Le climat de la Corse et particulièrement celui de la micro-région permettent d'imaginer une activité qui pourrait s'installer entre 8 et 10 mois par an.

Nous avons rencontré Jacky BÀRTOLI, Maire d'Isolacciu di Fium'orbu pour évoquer l'avenir du thermalisme en Corse et particulièrement à Pietrapola.

Monsieur le Maire, quel avenir voyez-vous pour le thermalisme corse ?

La Corse est une région riche en eaux thermales partout sur le territoire, ce qui permettrait d'installer un maillage sur toute l'île. Dans une période où la santé publique n'est pas au mieux et où le développement insulaire semble au cœur de toutes les préoccupations, l'activité thermique est une vraie piste pour ouvrir un nouvel avenir.

D'abord cela permettrait de traiter sur place des problèmes de santé, particulièrement, mais pas exclusivement, pour notre population âgée qui trouverait localement des solutions qu'elle doit aujourd'hui aller chercher ailleurs.

Cela éviterait des déplacements lourds et onéreux, une solution salutaire tant pour les porte-monnaie que pour le bilan carbone.

Ensuite, d'un point de vue économique, il y a là une véritable ressource naturelle qu'il conviendrait d'envisager sérieusement et qui contribuerait à créer une source de plus grande autonomie pour l'île. Il y a aussi là un très important gisement d'emplois profitable à toutes et tous. Il y a également une dynamique qui s'installera avec le commerce et plus largement l'activité locale.

Il semble qu'avec l'installation somme toute récente de la Collectivité de Corse, cette dimension de l'activité insulaire, il faut le dire, un peu mise à l'écart pendant la dernière période, semble revenir sur le devant de la scène. J'en suis très heureux. Si chacun y met du sien, le thermalisme corse, profitable à toutes et tous, peut avoir un bel avenir. Maire d'Isolacciu, avec Pietrapola, je peux vous assurer que je m'engage à y tenir toute ma place.

Et donc, comment envisagez-vous l'avenir des thermes de Pietrapola ?

D'abord le site est exceptionnel, tout comme le micro-climat dont nous bénéficions. La situation géographique de Pietrapola, son altitude, son exposition, sa proximité avec la mer et la montagne, tout comme avec les réseaux routiers, notre histoire de village thermal, vraiment actif jusqu'à la fin des années 2010 sont autant d'atouts qui me permettent d'envisager un avenir thermal avec confiance.

Aujourd'hui, la première phase que nous avons engagée dans la reconquête de cet avenir est de conserver notre agrément thermal qui, si rien ne bouge, risque de tomber d'ici à la fin de l'année. Avec le Président de la CDC, nous avons convenu de créer les conditions d'un

redémarrage de l'activité thermique à minima, ce dans les mois qui viennent.

Un "chalet thermal" va être construit sur le site. Le permis a été déposé et accepté, les appels d'offre ont eu lieu, les entreprises adjudicataires sont en voie de sélection. Le projet est donc sur les rails. Sa réalisation va nous permettre de redémarrer une activité et de prolonger notre agrément pour une durée de 3 ans, période que nous mettrons à profit pour finaliser un projet plus global de rénovation et de mise en conformité des thermes historiques de Pietrapola.

C'est un beau projet, pour notre micro-région, et plus largement pour toute la Corse qui prend corps. La Collectivité donne tous les signes de son engagement.

Je suis persuadé qu'avec mes collègues maires de la Communauté de communes nous saurons y trouver toute notre place, conscients des enjeux, en terme d'emplois, on peut raisonnablement penser une vingtaine, pour nos populations communales, en terme de développement économique durable et respectueux de l'environnement pour notre territoire.

A nous de jouer, de prendre à bras le corps cette formidable potentialité.



33 ans après,
rien n'est plus urgent

PACE



"L'homme
en proie
à la Paix
se couronne
d'espoir"

Paul Eluard

KALLISTÉ S'INVESTIT DANS LA PAIX

Kallisté-La Marseillaise ne pouvait rester indifférente à la situation dramatique qui se joue aux abords de la Méditerranée. S'unissant aux différents mouvements pacifistes des pays riverains, notre association s'est mobilisée derrière "Pace e Libertà". Son objectif : sortir d'une logique de guerre, trouver des solutions pacifiques à la crise. C'est ainsi que 450 congressistes pour la Paix se sont adressés à la Corse.

Notre association, faisant appel à une prise de conscience populaire contre le danger d'une guerre aux conséquences incalculables, a fait remarquer combien la menace était grande : depuis six mois, ce sont plus de 70 milliards de francs d'armement qui ont été vendus en Arabie Saoudite. Comment ne pas être inquiet ?

Le Dimanche 30 septembre 1990, à Bastia, sous le mot d'ordre "Méditerranée zone de Paix", les femmes étaient au premier rang, aux côtés de Renée Aillaud et de Marie Francisci. Kallisté avait délégué Marie-Antoinette Lanfranchi, Marie-Paule Salis, Anna Fieschi et Madeleine Rocchiccioli. Banderole en tête, elles ont crié "Non à la guerre. Pace e Libertà". Pour Kallisté, quel beau rôle elles ont joué, s'investir pour la Paix, nous sommes prêts à recommencer.

J. Lanfranchi

*Notre Présidente
d'honneur,
Germaine Cermolacce,
félicitée lors de la remise
de la médaille
du Car Ferry
"Danièle Casanova"*





Quand l'ordre d'insurrection est parvenu au village de **GHISONI**

Jean-Baptiste CASANOVA
Association Storia è Patrimoniu di Ghisoni

Une île très occupée

ACTE I. - Le 11 novembre 1942, les Italiens occupent la Corse avec 80 000 hommes. À Ghisoni, des troupes alpines s'installent au col de Sorba et un groupe de carabiniers à la gendarmerie du village. On les ignore, mais des Chemises noires les accompagnent, laissant des souvenirs terribles.

ACTE II. - En juillet 1943, l'occupation italienne se double d'une présence allemande, avec les 15 000 hommes de la Sturmbrigade Reichsführer SS. Pour l'essentiel, ils prennent position dans l'extrême Sud, en s'assurant de contrôler les routes venant des montagnes. Ghisoni étant un carrefour où convergent les routes des cols de Verde et de Sorba, les SS y installent, dans le groupe scolaire, un important dépôt gardé par une dizaine de soldats.

ACTE III. - En juillet 1943, Mussolini est destitué par le Haut Conseil fasciste. Le 8 septembre, le maréchal Badoglio signe l'armistice avec les Alliés, feu-vert tant attendu par la Résistance insulaire pour déclencher l'insurrection.

Un village prêt à résister

Ange Pieri, adjudant-chef en retraite, avait rassemblé autour de lui un groupe d'anciens militaires et de sympathisants communistes. Ce noyau résistant intègre le Front National. On retrouve ainsi à Ghisoni toutes les caractères de la Résistance en Corse : l'alliance de l'instituteur et du militaire de carrière, sous la bannière d'un mouvement communiste qui s'ouvre à tous les courants patriotiques.

Un village insurgé

9 SEPTEMBRE - À cette date, la Résistance compte 250 hommes sur le territoire Ghisoni-L'Inzecca-Fiumorbo. Ils reçoivent l'ordre d'engager le combat, mais cet engagement est retardé par le manque d'armes : quelques mitraillettes Sten, et quelques fusils de chasse soustraits à la réquisition italienne. Ange Pieri se rend donc à Corte, auprès du Comité d'arrondissement pour recevoir armes et instructions.

Un village ouvrant le feu

12 SEPTEMBRE - L'engagement est précipité par un habitant du village, François Carlotti. Il gère la petite centrale électrique de Ghisoni. Il va voir les Allemands pour se faire payer les mois de consommation d'électricité. Les SS refusent et menacent de le fusiller. Il faut dire qu'ils n'ont pas la tête à ça. En effet, le matin même, les Allemands ont attaqué une position retranchée italienne à l'entrée du défilé de l'Inzecca, au lieu-dit Pinzalone, et la bataille fait rage. François Carlotti, furieux et outragé, décide « de prendre le maquis ». Rejoint par son frère Ange, ils vont demander des armes aux Alpini du col de Sorba, qui refusent. Au village, un carabinier accepte de leur prêter main forte avec un fusil mitrailleur. Ils parviennent ainsi à s'emparer d'un camion allemand transportant des prisonniers italiens, qu'ils vont conduire au col de Sorba. Les Alpini acceptent alors de fournir du renfort pour attaquer le dépôt.

Un village engageant le combat

De leur côté, Ange Pieri et le groupe du Front National, précipités par l'action téméraire des frères Carlotti, lancent l'assaut contre le groupe scolaire. Joseph Mathieu Costantini ouvre le feu avec un fusil mitrailleur sur la petite garnison allemande qui fuit en désordre par le maquis. Deux soldats se retranchent dans le bâtiment lorsque arrivent les frères Carlotti et les renforts italiens. Des tirs de grenades anti-char contraignent les Allemands à se rendre. Avant de lever les mains, ils mettent le feu au stock



Ancien de la Grande Guerre durant laquelle il s'est illustré par ses actes de bravoure, soldat d'infanterie colonial à Madagascar puis au Maroc, Ange Pieri est à l'initiative de la résistance au village et prend la tête du groupe. Il sera de toutes les actions et de tous les combats. Il est fait maire de 1943 à 1947. Il décède brutalement durant son mandat.

de nourriture. L'incendie est rapidement maîtrisé par les villageois qui s'emparent et se partagent un très important stock de vivres.

Un village comptant ses morts

13 SEPTEMBRE - Au matin, deux jeunes Résistants partent à moto en reconnaissance au défilé de l'Inzecca. Paul-Toussaint Martelli est âgé de 24 ans, et Bruno Chiodi de 19 ans. Ils sont équipés d'armes de poing et de grenades. Les Allemands les arrêtent dans les lacets du défilé de l'Inzecca. Ils seront fusillés. Un peu plus tard, un autre groupe part du hameau de Sampolo. Il s'agit de deux frères Antoine-Martin et Jean-François Martelli, et de leur jeune neveu Toussaint Pieri âgé de 16 ans. Ils sont armés d'un seul pistolet. Arrêtés eux-aussi, ils se jettent dans le maquis pour échapper au peloton d'exécution. Deux sont rattrapés et tués sur place. Jean-François, blessé, réussit à s'enfuir et à rejoindre un hameau reculé où un médecin italien réussira à le soigner avec de l'eau-de-vie.

Un village redoublant d'ardeur

La nouvelle de ces quatre morts ne tarde pas à parvenir au village. Passé le choc, le groupe de Résistants entre immédiatement en action. Ange Pieri, secondé par François Fazi, connaissant parfaitement les lieux, se postent avec un fusil mitrailleur. Ils contraignent les Allemands à battre en retraite et à se retrancher à Pinzalone. Ils guident aussi des sapeurs italiens chargés de miner la route.

Un village échappant aux représailles

17 SEPTEMBRE - Une colonne blindée SS accompagnée de 400 soldats quitte la plaine en direction de Ghisoni. Les groupes de Pieri et Fazi ouvrent le feu devant le défilé de l'Inzecca. Une pièce d'artillerie italienne venue de Vezzani les aide à mettre hors d'état plusieurs blindés, à bloquer ainsi la colonne et à sauver le village.



18 SEPTEMBRE - Un élément avancé du Bataillon de Choc arrive à Ghisoni. Le lieutenant Lamy et les sous-lieutenants Gabillot et Arguillère ont pour mission d'y reconnaître les objectifs potentiels, guidés par les partisans.

23 SEPTEMBRE - Les Allemands abandonnent leur position de Pinzalone et les villageois peuvent enfin récupérer les corps de leurs quatre martyrs.

27 SEPTEMBRE - L'aérodrome de Ghisonaccia est évacué et la Seconde Guerre Mondiale est terminée à Ghisoni. Sauf pour les Ghisonais, et ils sont nombreux, mobilisés ou qui s'engagèrent dans les Bataillons de Choc ou les troupes d'Afrique et qui participèrent à l'ensemble des opérations de l'Italie, la Provence, les Vosges jusqu'en Allemagne.

Ghisoni, octobre 2023





Et la lumière fut...

L'eau du fleuve source d'énergie à Ghisoni, en circuit court, de 1911 à 1950

HISTORIQUE:

Le cahier des charges pour la concession d'une distribution publique d'énergie électrique à Ghisoni est signé le 28 novembre 1911 entre le maire Cervetti et Marius Lacombe, exploitant forestier. La concession est établie pour 40 ans.

La micro-centrale de Ghisoni est installée dans l'ancien moulin situé au lieu-dit Biolino, loué par Lacombe à MM Pieri et Lucciani. Il décède durant la guerre de 1914-1918. Son épouse Jeanne et son fils donnent procuration à Carlotti, huissier à Ghisoni. Le 26 juillet 1933, ce dernier rachète la centrale et le réseau pour la somme de 19 000F. Durant cette période l'exploitation est assurée par son fils et son petit-fils, François et Ange Carlotti.

Au décès de Carlotti en 1948, la centrale vient en héritage à son gendre André Schweiss, boulanger pâtissier à Pontedi-Lano. La gestion de la centrale et de la distribution est réalisée par Saturnin Giorgi et son fils, qui partagent les bénéfices de l'entreprise avec Schweiss. De juin à novembre la rivière manque d'eau et de ce fait, la centrale ne fonctionne pas.

A la veille de la nationalisation, la concession compte 185 abonnés, dont 125 payent un forfait de 100F par mois et par lampe. L'installation est arrêtée après l'électrification du village par EDF-GDF dans les années 60.

DESCRIPTION :

L'énergie électrique distribuée dans la commune de Ghisoni était fournie par une petite usine hydraulique qui desservait l'agglomération en courant continu de 120 volt. Le réseau était constitué de fils volants se propageant de maison en maison. L'usine fonctionnait de décembre à mai, quand il y a assez d'eau, de 6h à 8h30 le matin et de 17h à minuit.

A partir du livre "Une île, des hommes, la lumière" - Edition Albiana - CMCAS de CORSE, CCAS. PJ Delavalle, PJ Campocasso auteurs ; Jacques Casamarta responsable du projet ; César Fazzini Président.

Une turbine alimente, par une dynamo d'une puissance maximum de 13KW200, un réseau de deux kilomètres de longueur en ligne basse tension.

Une locomotive à vapeur de 15CV, chauffée au bois, servait dans les premiers temps à entrainer la dynamo lors des périodes de sécheresse. Dans les années 1920 un moteur diesel de 15CV est venu remplacer cette machine.

PÉRIODE DE NATIONALISATION :

Le Patriote (*journal de la Résistance insulaire*) titre le 30 mars 1946 : Une grande victoire : malgré les hommes du P.R.L l'Assemblée Nationale adopte par 493 voix contre 62 le projet de nationalisation de l'électricité et du gaz. C'est la fin des 2400 sociétés privées qui les produisaient, les distribuaient, les transportaient. ELECTRICITE ET GAZ DE FRANCE, établissements publics à caractère industriel et commercial étaient nés. La nationalisation restait à construire. De 1946 à 1960, elle montrera sa capacité à répondre aux besoins d'une Corse en reconstruction et à une fourniture d'énergie toujours croissante. La portée des directives audacieuses fixées par le C.N.R (*Conseil National de la Résistance*), la prise de conscience d'une autre France née des luttes et porteuse d'un progrès ancré dans la justice sociale et l'égalité citoyenne, la force unitaire des personnels et la stature de Marcel Paul ont pesé fortement sur les débats et sur l'épilogue heureux, concrétisé par la nationalisation. L'île n'est pas restée en retrait de ces événements décisifs et l'activité syndicale soutenue a exprimé autant la lutte pour des améliorations immédiates que l'espoir de voir se réaliser la nationalisation assortie d'un statut d'avant-garde pour ses personnels nouvellement intégrés.

"En Corse le premier acte fort de la nationalisation a été l'intégration de l'ensemble des agents des anciennes sociétés et la reconnaissance de leurs compétences ; une bataille syndicale d'envergure qui a duré jusqu'en 1949..."
Ange Casanova.

Les entreprises insulaires nationalisées sont les suivantes : Société Corse des Industries Réunies (SCIR) - Compagnies d'Electricité de Corse (CEC) - Compagnie Réunies de Gaz et d'Electricité (CRGE) - Union Electrique Rurale (UER).

Parmi les entreprises hydroélectriques à caractère familiale et pionnier nous trouvons celles de M Bolelli Gurval de Bastelica, de M Guerrini Septime de Murato, de M Sylvestre Salini à Ampaza-Azilone et CELLE DE GHISONI DE M CARLOTTI. Concernant cette dernière, la commission d'évaluation a statué le 13 octobre 1950. Considérant le mauvais état du réseau une minoration de l'indemnisation a eu lieu. Les ouvrages transférés comprennent environ 2km de lignes à conducteurs, dans un état déplorable, la tension à la pointe tombe à 70% ou 60% de celle prévue au cahier des charges. Ce réseau est alimenté en courant continu 11V par une petite centrale électrique non transférée. Compte tenu du manque d'eau le service n'était assuré que de novembre à mai. Les moyens thermiques utilisés étaient hors d'usage (*locomobile à vapeur et moteur diesel. (Archives EDF-GDF Paris boîte n°685974 et 685155).*

Ce village, un des premiers à être électrifié en 1911 fut aussi un des derniers à recevoir la lumière dans les années 1960...



Eau/énergie : même combat !

Même si l'éolien et surtout le solaire photovoltaïque ne sont pas à négliger, en l'absence de centrale nucléaire, l'énergie électrique en Corse repose sur 2 piliers : le fioul, qu'il soit transformé localement ou qu'il vienne indirectement de Sardaigne et l'hydroélectricité.

La rencontre avec Antoine Orsini, hydrobiologiste ayant aussi une grande expérience dans le domaine de l'aménagement du territoire, est riche d'enseignements. Au fil de son texte on voit comment les choses se construisent sur le temps long et comment la question climatique rend incertaine une autonomie énergétique en 2050.

Les données que l'on trouve sur l'application "Electricity Maps" (cf. page 17) montrent comment le recours au fioul est largement dépendant du débit de nos cours d'eau, donc de l'enneigement et de la pluviométrie ; avec des conséquences sur les émissions de CO2. Cela montre aussi que la solution n'est sûrement pas dans la construction de nouveaux barrages mais plutôt dans des solutions techniques innovantes et imaginatives comme cela est évoqué par Antoine Orsini.

Pour compléter ce dossier qui n'a bien sûr pas la prétention de tout dire, nous avons croisé nos informations avec des éléments fournis par la CCAS de l'EDF sur les premières expériences d'hydroélectricité au début du XIX^{ème} siècle (cf. page 12) et aussi avec des éléments du syndicat CGT de l'énergie (cf. page 17)



Antoine
ORSINI

Directeur
du laboratoire
d'hydrologie
de l'Université
di Corsica
Pasquale Paoli

Face aux enjeux climatiques, l'autonomie énergétique de la Corse en 2050 : utopie ou réalité ?

Les enjeux climatiques : changement climatique, réchauffement climatique, dérèglement climatique

Les conséquences du dérèglement climatique en Corse
Augmentation de la fréquence et de l'amplitude des événements extrêmes :

- Crues catastrophiques et étiages sévères ;
- Neige / froid et canicules

En Corse, la température moyenne annuelle de l'air a augmenté, depuis 1970, d'environ 1°C sur le littoral et de plus de 2°C au dessus de 500 mètres d'altitude. Depuis le début des années 90, le cumul annuel de précipitations est inférieur à la normale annuelle une année sur deux. Sur le littoral corse, la valeur annuelle de l'évapo-

transpiration est passée de 1 000 mm en 1970 à plus de 1 100 mm de nos jours. En 2050, le littoral corse sera soumis au climat actuel de Tunis.

Cette évolution du climat impacte la ressource hydrique notamment au niveau du débit des cours d'eau dont la baisse atteint 20 à 30 % depuis de milieu des années 80.

Au cours d'un cycle hydrologique, la durée de l'étiage estival est passée de 3 mois avant 1984 à 5 mois depuis 1985. En 2017 la durée de l'étiage estival était de 7 mois.

Le régime hydrologique des cours d'eau de Corse est modifié, on est passé d'un régime pluvio-nival méditerranéen à un régime pluvial méditerranéen à cause de la réduction du manteau neigeux en montagne.

Le système énergétique de la Corse

Ne pas confondre le mix énergétique et le mix électrique.

Le mix énergétique désigne l'ensemble des différentes sources d'énergie utilisées : les énergies fossiles (produits pétroliers ou d'origine pétrolière comme le GPL) et les énergies renouvelables (hydraulique, solaire, éolien, biomasse).

Le mix énergétique prend en compte toutes les énergies primaires : production d'électricité, transports, chauffage etc. Il intègre également les importations d'électricité via les liaisons avec l'Italie péninsulaire et la Sardaigne (câbles SARCO et SACOI).

Consommation annuelle d'énergie : 674 000 Tonnes Equivalent Pétrole

Produits pétroliers : 79.1 %

(43.3 % transports, 28.4 % centrales thermiques EDF, 7.4 % chauffage)

Interconnexions avec l'Italie : 8.5 %

Taux de dépendance énergétique de 87.5 %

Taux d'autonomie énergétique de 12.5 % :

(Hydraulique : 6 %, Bois énergie : 2.7 %, Photovoltaïque : 2 %, Aérothermie cad pompes à chaleur : 1 %, Eolien : 0.4 %, Solaire thermique : 0.2 %, Biogaz : 0.1 %).

La production électrique est de 2 196 GWh.

Le mix électrique repose sur un trépied plus ou moins équilibré entre le thermique, l'interconnexion avec l'Italie et les énergies renouvelables.

L'énergie thermique est le socle du mix électrique, le fioul représente 39 % de la production électrique.

L'énergie hydraulique est la première des énergies renouvelables avec 22 % de la production électrique.

Avec 30 % de la production électrique, les interconnexions avec l'Italie (câbles SARCO et SACOI) sont indispensables à la sûreté du système électrique de Corse.

Les énergies nouvelles sont en développement : Photovoltaïque (7 %), Eolien (2 %) et Biogaz (0.5 %) *.



Pour la production électrique les Energies Renouvelables représentent donc 30.5 %. C'est le taux d'autonomie énergétique pour l'électricité. Pour rappel, le taux d'autonomie énergétique (global) est de 12.5 %.

L'autonomie énergétique de la Corse en 2050 : utopie ou réalité ?

Historique :

3 août 2009 : Loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement appelée loi Grenelle.

12 juillet 2010 : Loi portant engagement national pour l'environnement appelée loi Grenelle 2. Cette loi prévoit, pour chaque région, l'élaboration d'un Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE).

20 décembre 2013 : L'Assemblée de Corse adopte le SRCAE et fixe l'autonomie énergétique de la Corse à l'horizon 2050.

17 août 2015 : La Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte. Cette loi prévoit que les orientations énergétiques sont fixées à la fois par l'Etat et la Région qui co-valident une Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE).

29 octobre 2015 : L'Assemblée de Corse valide sa PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie 2016 - 2023).

Les grands objectifs sont :

- Améliorer l'efficacité énergétique,
- Faire baisser la consommation d'électricité
- Soutenir les énergies renouvelables.

Le but final de la PPE s'inscrit dans le cadre de l'objectif d'autonomie énergétique à horizon 2050 du SRCAE. La PPE prévoit des mesures qui "devraient porter la part des énergies renouvelables à 22% de la consommation d'énergie finale en 2023, et 40% de la production d'électricité. Elles sont cohérentes avec la trajectoire d'autonomie énergétique à horizon 2050 tel que fixée par le SRCAE adopté par l'Assemblée de Corse le 20 décembre 2013".

Les difficultés de mise en œuvre de la PPE

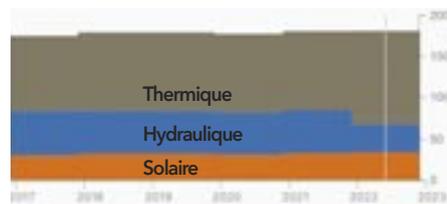
Les difficultés climatiques

Les conséquences du changement climatique ont un impact sur le secteur énergétique. En effet, le faible taux de remplissage des retenues gérées par EDF hypothèque le mix énergétique où l'hydroélectricité représente 22% de la production électrique de l'île. Ce qui entraîne une augmentation de la part représentée par le thermique notamment l'utilisation du fuel.

La production annuelle d'hydroélectricité varie de 400 à 550 GWh mais en 15 ans, de 2003 à 2017, 6 années (près d'une année sur deux) où la production hydraulique a été inférieure à 300 GWh, à cause du manque d'eau dans les rivières. Le faible enneige-

ment de nos montagnes annonce, pour l'été 2019, des débits faibles des cours d'eau et une production hydraulique limitée.

Production d'électricité pour les 6 dernières années



Sources : edf.fr, opendata-corse.edf.fr et Electricity maps

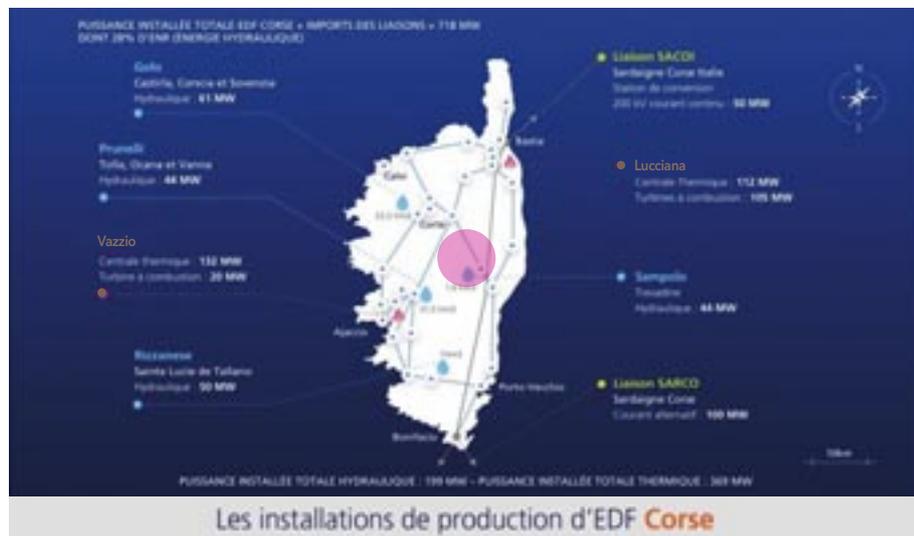
"Grace" au réchauffement climatique et à ses hivers cléments, les économies d'énergie pour le chauffage sont réelles. Mais il ne faut pas oublier l'augmentation de la consommation d'énergie en période estivale, à cause de l'activité touristique et du développement de la climatisation. La puissance maximale appelée sur le réseau en hiver varie de 400 à 450 MW. En été, elle approche 350 MW, avec un record de 379 MW atteint en août 2017.

Cette augmentation de la consommation estivale impacte les coûts de production. En effet en Corse, le coût moyen annuel est de 200 €/MWh mais il varie de 150 €/MWh en février à 250 €/MWh en août où la production hydraulique est très faible et le thermique au fioul représente 60 % de la production totale d'électricité. Pour info, les coûts de production de l'électricité d'origine nucléaire varie de 40 à 50 €/MWh. Je ne veux évidemment pas relancer aujourd'hui le débat sur le nucléaire.

Les difficultés techniques

■ L'intermittence de production d'énergie fatale à caractère aléatoire comme le photovoltaïque et l'éolien pose les problèmes non résolus du stockage et de fiabilité du réseau. Un scénario qui s'appuierait essentiellement sur des énergies non pilotables (*intermittentes et fatales*) aurait des difficultés de mise en œuvre.

Même si l'Université de Corse et ses partenaires publics et privés (CEA, HELION, EDF) développent, sur le site de Vignola, près d'Ajaccio, un concept novateur associant ENR et



stockage de l'énergie électrique. Les plateformes techniques MYRTE et PAGLIA ORBA sont constituées d'une centrale photovoltaïque qui alimente un électrolyseur destiné à produire l'hydrogène nécessaire au fonctionnement d'une pile à combustible. Ces systèmes de production d'énergie à partir du rayonnement solaire, associent des moyens de stockage mécaniques et électrochimiques.

■ La Corse est-elle prête à se passer des interconnexions avec l'Italie (*câbles SARCO et SACOI*), interconnexions aujourd'hui indispensables à la sûreté du système électrique ?

Les difficultés écologiques

■ Impact des barrages et des microcentrales sur l'écosystème aquatique notamment les espèces endémiques : Truite macrostigma, batraciens, invertébrés.

■ Impact des éoliennes sur la faune ornithologique en particulier les rapaces.

■ Implantation des fermes photovoltaïques sur les terres à fort potentiel agricole (*Espaces Stratégiques Agricoles du PADDUC*).

Dans le cadre de la lutte contre les changements globaux et des adaptations aux conséquences du changement climatique, le développement des énergies renouvelables est une nécessité. Néanmoins, le développement durable ne peut se faire que dans le respect des paysages souvent emblématiques et identitaires. Sur l'intégration paysagère, les fermes photovoltaïques et

les parcs éoliens ne peuvent s'intégrer au paysage, elle le crée.

L'impact de ce type d'installation doit aussi prendre en compte l'acceptation sociale.

Les difficultés politiques

Lors de sa visite dans l'île en mai 2018, Nicolas Hulot, le ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, affichait un optimisme mesuré pour l'autonomie énergétique de l'île.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Un exemple symptomatique. La PPE prévoit l'arrivée du gaz naturel en Corse pour l'alimentation des centrales électriques de Lucciana et du Vazzio. D'abord le projet de raccordement de la Corse en gaz naturel à partir du gazoduc GALSI en projet, prévu pour relier l'Algérie à l'Italie via la Sardaigne. Puis le projet d'une barge d'approvisionnement en gaz au large de Lucciana, reliée à un gazoduc appelé Cyrénée qui doit traverser la Corse jusqu'au Vazzio et qui alimentera les deux centrales thermiques.

Aujourd'hui la Commission de Régulation de l'Energie évoque des surcoûts qu'elle ne veut pas payer. La Direction Générale de l'Energie et du Climat, où siègent des représentants de l'Etat, évoque un gazoduc trop coûteux (*600 millions d'euros pour l'investissement et 10 millions par an pour le fonctionnement*).

Un investissement relativement "modique" par rapport aux 3.2 milliards d'euros prévus pour la mise en œuvre de la PPE sur la période 2016 - 2023.



La centrale thermique du Vaggio va bientôt disparaître du paysage du golfe d'Ajaccio

Après 45 années de bons et loyaux services, ne répondant plus vraiment aux normes européennes, la centrale thermique du Vaggio, qui fabrique de l'électricité pour l'ensemble de la Corse avec celle de Lucciana au sud de Bastia, va bientôt disparaître du paysage ajaccien. Il aura fallu du temps, plusieurs décennies, pour qu'en septembre dernier, enfin, soit annoncé officiellement la construction d'un nouvel outil de production à Ajaccio.

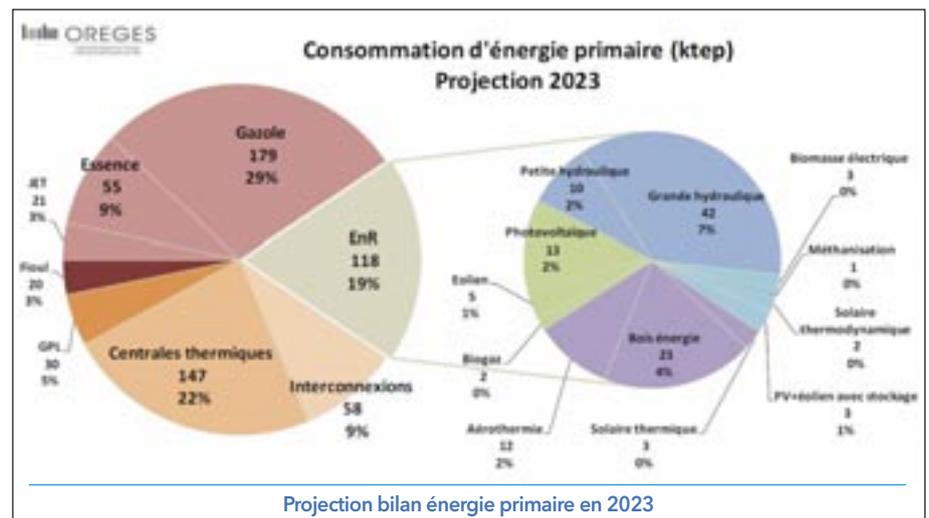
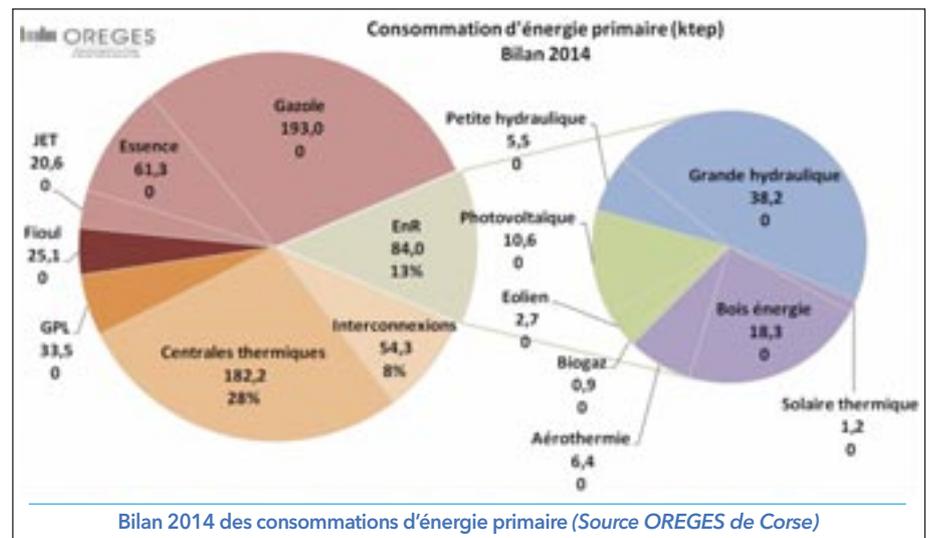
Exploitée par PEI (*Production électrique insulaire*), filiale d'EDF dédiées aux zones non-interconnectées, la centrale thermique du Ricanto sera équipée de sept moteurs de dernière génération qui développeront une puissance équivalente - de l'ordre de 130 MW - à celle du Vaggio, dont elle sera contiguë. Elle fonctionnera à la biomasse liquide, conformément à la PPE de Corse, la Programmation pluriannuelle de l'Énergie (*PPE*), modifiée en conséquence le 30 juin 2023 par l'Assemblée de Corse. Son coût est estimé à 500 millions d'euros. Des efforts architecturaux seront consentis pour la meilleure intégration paysagère possible. La mise en service est prévue pour le deuxième semestre 2027.

En décembre 2016, un protocole d'accord sur l'approvisionnement en gaz naturel de la Corse dans le cadre de la mise en œuvre de la PPE a pourtant été signé par Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et Gilles Simeoni, Président du Conseil Exécutif de Corse. Ce protocole d'accord semble, aujourd'hui, remis en cause.

En conclusion, face aux enjeux climatiques, l'autonomie énergétique de la Corse en 2050 est un pari ambitieux mais les difficultés techniques, financières et politiques constituent un fardeau supplémentaire.

Pour conclure sur une note plus optimiste : EnR, les nouvelles pistes : Méthanisation, Biomasse électrique (*chaudières à bois*), Solaire thermodynamique, Photovoltaïque et éolien avec stockage, Géothermie, Potentiel énergétique de la mer (*hydroliennes*), Station de Transfert d'Énergie par Pompage (projet sur les barrages de Sanpolu et Trevadine dans le Fium'Orbu).

Pour finir sur une note humoristique puisée dans la liste des raffarinades : pour l'autonomie énergétique de l'île "Notre route est droite, mais la pente est forte".



	2014	2023	Progression
Total potentiel Energies renouvelables	84	118	40,5 %
Grande hydraulique	38,2	42	9,9 %
Petite hydraulique	5,5	10	81,8 %
Photovoltaïque	10,6	13	22,6 %
Bois énergie	18,3	23	25,7 %
Éolien	2,7	5	85,2 %

“Le recours au fioul est largement dépendant du débit de nos cours d’eau, donc de l’enneigement et de la pluviométrie ; avec des conséquences sur les émissions de CO²”

QUELQUES DONNÉES QUI ILLUSTRONT LE PROPOS



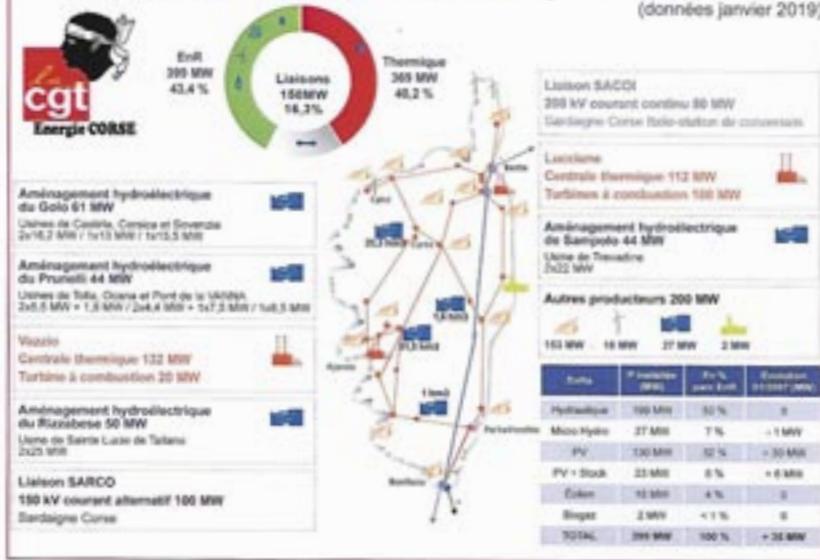
Le système énergétique en Corse

Le système électrique corse repose sur un trépied énergétique favorisant les énergies renouvelables.

Puissance installée + imports = 918 MW dont 43 % EnRs

Le système Électrique Corse, un trépied orienté EnRs

(données janvier 2019)



Les énergies renouvelables

La contribution hydroélectrique correspond à 50 % du parc EnR avec 199 MW de puissance installée. Inauguré le 17 juin 2013, le barrage de Rizzanese (Corse-du-Sud) est le 4^e grand barrage de Corse. Équipé de deux turbines, il peut produire jusqu'à 50 MW.

L'ensemble des énergies renouvelables (hydroélectrique, photovoltaïque, éolien et biogaz) représente 399 MW soit 43,4 % de la puissance installée sur l'île, ce qui fait de la Corse la première région de France en puissance électrique produite par les EnR.

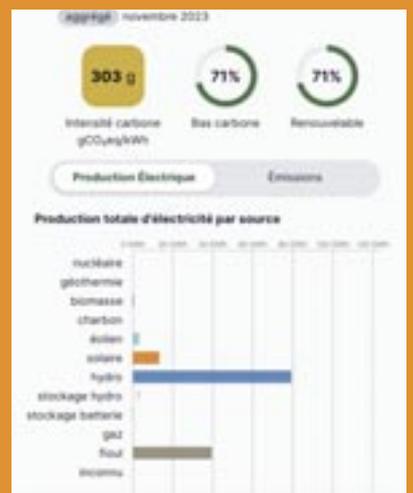
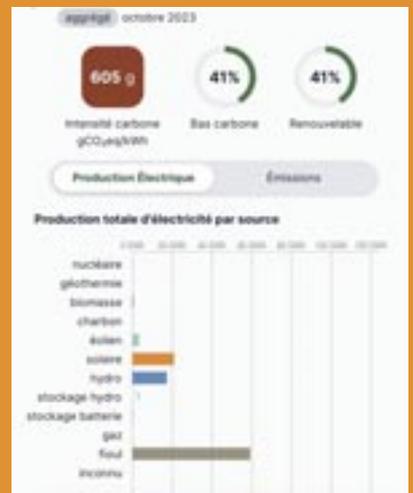
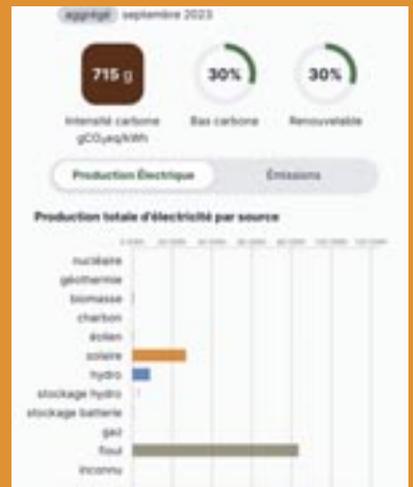
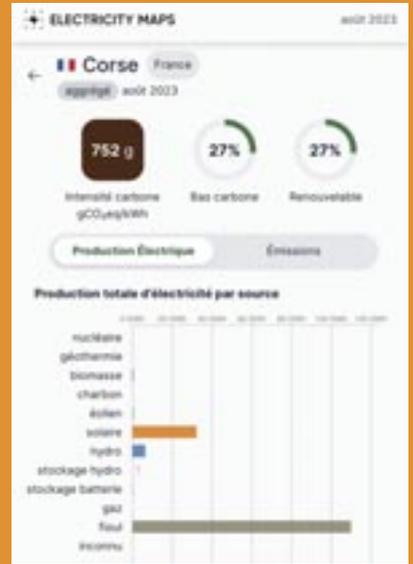
Le thermique

Si le thermique est indispensable à l'équilibre de la production électrique insulaire, « il n'a pas vocation à augmenter de manière inconsidérée au risque de compromettre l'objectif majeur de la Corse en termes de protection de l'environnement et de préservation de la santé » nous rappelle le Plan énergétique de la Corse. Elle est dotée de deux centrales thermiques, celle de Lucina à Bastia (112 MW) et celle de Vizzelle à Ajaccio (132 MW). Il existe quatre turbines à combustion qui viennent épauler la production thermique en période de pointe. Avec une puissance de 369 MW, la production de ces unités représente 40,2 % de la consommation insulaire.

L'interconnexion

Les deux liaisons SARCO et SACCE sont dédoublées, l'une avec la Sardaigne se fait avec du courant alternatif qui peut directement être injecté sur le réseau insulaire, la seconde se fait avec du courant continu ce qui nécessite une station de conversion située à Lucina. Le câble SARCO qui relie la Corse à la Sardaigne d'une capacité de 100 MW permet de réduire la part du thermique dans la production électrique insulaire. Au nord de l'île, la liaison SACCE Corse-Italie permet une fourniture de 80 MW. Au total, ces deux liaisons représentent 16,3 % de la puissance installée avec une capacité totale de 130 MW.

Production d'électricité dans les derniers 12 mois





Une desserte maritime de la Corse depuis Marseille respectueuse de l'environnement



REPCET, CENAO, FAP ou/et GNL ?

Ou comment les compagnies maritimes titulaires de la délégation de service public entre Marseille et la Corse se soucient du respect du vivant, de la qualité de l'air, du bruit et de l'adaptation au changement climatique.

Depuis près de 15 ans "La Mériidionale", qui dessert la Corse depuis 1937, a adopté le dispositif REPCET (*solution d'observation et de Repérage des Cétacés*) pour ses cargos mixtes.

La SNCM avait fait de même en 2013 et Corsica Linea issue de la transformation de la SNCM a poursuivi la démarche en 2016. Cette protection des cétacés, notamment des dauphins, nombreux en Méditerranée représente un premier signal fort pour le respect du vivant et de la biodiversité.

Alors que les habitants de Mourepiane continuent à subir les nuisances provoqués par les bateaux de croisière brûlant à quai leur fioul jour et nuit, il en va tout autrement pour les ferries desservant la Corse.

C'est fin 2016 que La Mériidionale ouvrit la voie avec la Connexion Electrique des Navires à Quai (CENAO). Elle équipa alors ses trois navires : *Piana*, *Girolata* et *Kalliste* pour qu'ils puissent se brancher à quai lors de leurs escales marseillaises. Le but étant de supprimer totalement toute émission polluante, lutter contre le bruit, améliorer la qualité de l'air et aussi les conditions de travail des marins.

Corsica Linea fit de même en 2019 pour *le Pascal Paoli*, *le Paglia Orba* et *le Jean Nicoli*. Dans les deux cas les compagnies ont reçu l'appui de l'ADEME et du Conseil régional.



C'est en septembre 2022 que la Mériidionale a doté *Le Piana* d'un Filtre A Particules (FAP). Ce filtre permet la désulfuration des gaz d'échappement, l'élimination de 99% des particules fines et ultrafines.

En 2019, Corsica Linea a passé commande d'un nouveau ferry à propulsion au GNL. *A Galeotta* a été livré début 2023.

En juin 2023 la Mériidionale a annoncé la commande prochaine de 2 navires au GPL destinés à remplacer *Girolata* et *le Kalliste*. Ils seront mis en service en 2027.

Ce carburant ne produit aucun soufre, réduit de 90% les particules fines et de 25% les émissions de CO2. Ce projet innovant a bénéficié du soutien du Crédit agricole de Corse.

En examinant les choses sur deux décennies il faut saluer les efforts des deux compagnies assurant les liaisons maritimes entre Marseille et la Corse en faveur de la biodiversité, de la réduction des nuisances sonores et des émissions de CO2, de l'amélioration de la qualité de l'air.

Les deux compagnies sont labellisées Green Marine Europe depuis 2020. Seules six compagnies en Europe bénéficiaient de ce label en 2020. Sans en rajouter c'est bien de le souligner.

P.M-P





L'ŒUF PARFAIT 64°, CRÉMEUX DE POUTARGUE, LÉGÈRETÉ DE POUTARGUE

Pour 10 convives

Une recette du chef : **Éric RABAZZANI**

Restaurant "La calanque blanche" - Les Goudes



L'œuf parfait :

- 10 œufs de poules label rouge
- 50 grammes de poutargue
- Fleur de sel
- Piment d'espelette

Cuire les œufs en coquille à 64 C° pendant 1 h. Refroidir en cellule de refroidissement pendant 5 min puis réserver au frais. Au moment venu, casser délicatement la coquille, assaisonner de fleur de sel et piment d'Espelette et râper la poutargue dessus. Vous pouvez aussi réaliser des œufs pochés, les refroidir et réserver à température ambiante.



Le crémeux poutargue :

- 1 L de crème
- 500 grammes d'œufs
- 200 grammes de jaunes d'œuf
- 100 grammes de poutargue en poudre
- 5 grammes de piment d'Espelette.

Mixer tous les ingrédients ensemble - Couler dans les moules à savarin - Beurrer - Filmer - Cuire à 85 C° vapeur pendant 35 min - Refroidir en cellule de congélation - Démouler et réserver.

ou : Réaliser la même recette - Cuire au bain marie à 140 degrés - Et même procédé pour la suite.

L'écume poutargue

- 50 grammes de poudre de poutargue
- 0,125 L de fumet de poisson
- 0,325 L de lait entier
- 0,125 L de crème
- 50 grammes de beurre
- 5 grammes de lécithine de soja
- Zeste d'1/2 citron

Fondre le beurre, ajouter la poudre de poutargue, torréfier, ajouter le lait, le fumet de poisson, et la crème porter à ébullition puis mixer avec la lécithine de soja, râper le zeste de citron, réserver au bain marie.

Pain de mie croustillant :

- 1 plaque de pain de mie
- 50 grammes d'huile d'olive.

Etaler le pain de mie à 2 mm - Emporte-piècer - Cuire entre plaque à pâtisserie à 180°C pendant 10 min.

Dressage et finition :

- 50 grammes de julienne de citron confit,
- Pousses de fenouil ou d'aneth

Dresser sur le pain de mie - Toaster le crémeux poutargue - Réchauffer préalablement 3 min à 180 degrés - Disposer l'œuf au centre - Râper la poutargue dessus - Finir par la julienne de citron confit, et des lamelles autour - Émulsionner l'écume poutargue et disposer tout autour.

<http://lacalanqueblanche.fr>

A LATTAREDDA

Une bonne salade corse, provençale

Une recette de :

Ghjuvan-Clo **CÉSARI**



A lattaredda se trouve au pied des murs, dans les rocailles ou les restanques.

Elle ressemble au pissenlit sauf que sa couleur est d'un vert pâle ou violet. Elle peut être avec une longue tige à petite fleur jaune.

Recette :

- A lattaredda en quantité suffisante
- Vuletta (*joue de porc*), panzetta ou lardons
- Œuf dur (1/2 par convive)
- Ruzzichedu (*pain grillé*) en quantité suffisante
- Ail
- Huile d'olive, vinaigre, sel poivre

Faire revenir la vuletta/panzetta/lardons - Frotter le ruzzichedu à l'ail - Préparer la vinaigrette (avec ou sans ail selon le goût) - Mélanger le tout, les œufs en dernier.

Le Corse, langue polynomique ?

Richesse et diversité de notre langue
Lingua corsa, lingua polinamica.

Je souhaite apprendre le corse. Mais la langue corse est "diverse". La prononciation, l'orthographe, et même le lexique diffèrent selon le lieu. En corse il existe, en effet, une langue et plusieurs façons de la parler selon les régions. Par exemple on dit "u cane", "ellu", "chjode" en Haute-Corse (Cismonte) et "u ghjacaru", "eddu", "chjuda" en Corse-du-Sud (Pumonti). Autrefois, chaque vallée parlait sa propre version du corse. Cela ne nous empêche pas de communiquer !

Abbondanza è svariatazza, di a parlata nustrale. Femmu cunniscenza incù a lingua, in corte parole.

A pulinomia hè u fattu di ammette a diversità linguistica di l'altri è u fattu chì una lingua sia plurale. Rivene à dì ch'ella hè cumposta d'uguale svariatazze è d'uguale rispettabilità.

Tutte e varietà sò ricunisciute leghjittime, sò messe à parù è ùn ci n'hè una da pudè pretende di persunificà à ella sola a lingua corsa. Omu dice chì s'ellu ci hè a guerra di e lingue hè causa di u plurilinguismu.

A primura di a norma pulinamica sottopone di spiegà chì a diversità linguistica hè un fattu naturale di differenziazione.

A livellu linguisticu i Corsi ùn sò micca Taliani, Spagnoli, Occitani o Sardi.

In Corsica i Niulinchi ùn sò micca i Balanini, l'Aiacini ùn sò micca i Bastiaci, i Fiumurbacci ùn sò micca i Sartinesi

Ma a differenziazione linguistica ùn si limiteghja micca à i regioletti.

À l'internu stessu di ogni regiolettu si ponu identificà altre varietà più chjuce: i dialetti.

Cusì in Cismonte si sente parlà di niulincu, di balaninu, di capicursinu, di bastiaciu...; u regiolettu centrale face nasce l'aiaccinu, u taravesu, u fiumurbacciu...; u regiolettu meridionale mette in ballu u sartinesu, u portivechjacciu...

Le mouvement culturel corse n'a pas vraiment cherché à imposer une langue unifiée à l'ensemble de l'île. Il semble avoir privilégié un ensemble de variétés linguistiques.

CACCARU À BASTIA , BABBONE À CORTE, MISSIAVU À SARTÈNE



U BARONE

Una sera di Natale, nivava in Castagniccia. Venuti à festighjà in à casa famigliale, trè ghjuvanastri, cugini carnali, Antone, Roccu è Antonu, guardavanu falà i fiocchi, pensendu (prima d'andassine à dorme) : "Dumane ci avemu da campà".*

A mane à ott'ore, dopu una pulita presta fatta, ecculi in piazza à a ghjesgia ma a neve ùn era micca tropu bundante.

*"O cugi, u ci femu quantunque un barone ?" "Hè detta !"
Di furia, si mettenu à u travagliu, cuntenti chì, cusì, fretu ùn ne senteranu.*

À u capu d'un ora, u barone hè quasi compiu.

"È chì li mettimu per ochji è per nasu, dumandò Antone ?"

"Buscami duie petricelle è un steccu", rispose Roccu.

"Tù o Antonu, passa prestu in casa è pigliami u vechju cappellu è a sciarpa nera di babbone"

Di missiavu, voli dì !

"missiavu, caccaru, babbone cum'ella vi pare"

À meziornu, mentre chì i zitelli si ne sò intruti à fà cullazione, u sole si mette à spuntà daretu à i nuli.

Quand'elli tornanu à sorte di casa, u celu hè turchinu, u barone si ne hè andatu in acqua è un ghjacaru si ghjocava cù u cappellu di u caccaru. "O Antò, fà à pena a paura à stu cane ch'ellu ci rendi u cappellu di missiavu".

**Antone (Bastia), Roccu (Corti) è Antonu (Sartè)*

LE BONHOMME DE NEIGE

Un soir de Noël il neigeait (la neige s'était invitée) en Castagniccia.

Venus passer les fêtes dans la maison familiale, trois jeunes cousins germains, deux Antoine et un Roch regardaient tomber les flocons, en se disant avant d'aller au lit : "demain on va se régaler !".

A huit heures, après une toilette rapide, les voici sur la place de l'église en compagnie d'une neige peu abondante.

"Oh, les cousins, nous voulons, quand même, le faire un bonhomme de neige ?"

"D'accord !"

Ils se mettent lestement au travail, satisfaits de pouvoir ainsi combattre le froid. Au bout d'une heure, le bonhomme de neige était presque terminé.

"Que lui mettons-nous comme yeux et nez", demanda Antoine ?

"Procure-moi deux graviers et un bout de bois" répondit Roch.

"Toi, Antoine (le Sartenaï), file à la maison et prend-moi le vieux chapeau et l'écharpe noire de grand-père"

"Tu veux dire grand-père !"

"Vous pouvez dire grand-père à vos façons, c'est comme vous voulez".

A midi, de retour à la maison, alors qu'ils déjeunaient, le soleil apparaît de derrière les nuages.

Lorsqu'ils ressortent de la maison, le ciel est bleu et le bonhomme de neige a fondu ; un chien jouait avec le chapeau du grand-père.

"Toine - par aphérèse - fait un peu peur au chien afin qu'on récupère le chapeau de grand-père".



CACCARU

Natu in novantquattru
Di seculu dicenove
Era lu nostru caccaru
U ricordu mi cummove
Quand'a sera ci cuntava
'Ssa fola ch'è c'incantava
Era sempre a listessa
D'altre ùn ne cunniscia
Ma di quella principessa
Mai ùn ci rincriscia
D'aspettà sin'à la fine
Ch'ella fughji in 'sse marine
Quante serat'hà passatu
À d'è ci ch'è ci vulia
Ellu ch'hè statu suldatu
À stassine in famiglia
Piuttostu cà fà l'eroe
À difende le nazione
Quand'ellu vens'à vint'anni
Principiò quella sciagura
Cù tutti li so malanni
Un c'era ch'una primura
Vulè tumbà lu nimicu
Cum'èd ellu pacificu
Mai ellu ùn ci cuntava
Ciò ch'ell'avìa in memoria
In lu core u si guardava
Dicendu ch'à "Grande Storia"
Avia resu l'onori
À tutti li senzacori
Quelli d'u statu magiore
Di lu Centusettantrè
Ch'è pè more ind'è l'onore
Mandavanu à più pudè
'Ssi povari giuvanotti
Sol'à numari ridotti

Ghjuvanni Dal Colletto



Dictons corses et équivalents français

Par
Monique **PEDDITZI**

Esse largu di spalle, strette di borsa

Avoir les épaules larges et la bourse plate

Grand genre et petits moyens

Hè quant'è à piscà in u catinu

Pêcher dans un pot de chambre

Pisser dans un violon

Parte à tintenna tappata

Partir à la cloche bouchée

Partir sans tambour ni trompette

Partir à la cloche de bois

Cuntentu cum'è un pichju

Gai comme un pic vert

Gai comme un pinson

Ùn valè un sprichju

Ne pas valoir une gousse d'ail

Ne pas valoir deux ronds de frites

Avè un sullingu scioltu

Avoir le filet de la langue coupé

Avoir la langue bien pendue

Chi po fà u fume à a catena

Quel mal peut bien faire la fumée à la crémaillère

La bave du crapaud n'atteint pas la blanche colombe

Grosciu cum'è un piulu

Trempé comme un poussin

Trempé comme une soupe

Manghjassi u vitellu in corpu à a vacca

Manger le veau dans le ventre de la vache

Vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué

Dirittu cum'è un spetu

Droit comme une broche (pour brochette)

Droit comme un i

Esse rittu com'è a stantara

Être debout comme un menhir

Rester planté comme un santon

Corre cum'è un fulettu

Courir comme un feu follet

Courir comme un dératé - Courir dans tous les sens

I guai di a pignatta un li cunosce chè a cuchjara

Les malheurs de la marmite ne les connaît que la cuillère

Chacun sait ce qui bout dans sa marmite

Fà in quattru è trè sette

Faire en quatre et trois sept

Faire en deux temps, trois mouvements



Il y a 37 ans...

Robert Giudicelli

Le 9 août 1944, à l'entrée du pont de l'île Barthe à Lyon, Robert Giudicelli, le colonel Germain de la Résistance... s'écroula sous les balles de la Gestapo française.

Transporté gravement blessé, dans le repaire de la milice vichyste, rue Bonaparte, il était soumis au régime de la torture. Son corps devait être retrouvé le 14 août, dans le n° 21 de la même rue, où ses souvenirs l'avaient jeté. Robert "Mati mort en héros, sans proférer un mot".

Tous les ans, au jour anniversaire de son sacrifice suprême, dans la cathédrale de Chaise, son village natal, des fleurs sont déposées sur sa tombe, en hommage à sa mémoire.

En sera ainsi cette année encore, comme depuis trente-sept ans, et nombreux seront encore ceux qui, ce jour-là, évoqueront le souvenir du résistant, du patriote, du communiste qui fut Robert Giudicelli, instituteur à Saint-Mitre, puis à Septèmes, avant d'être nommé à Marseille à l'école de la rue du Forier. Robert est, quand éclosa la guerre, mobilisé en Corse, à la 362^e demi-brigade de B.C.A. cantonnée à Carthage, où, avec d'autres camarades, il travailla au rassemblement des forces antiaxis.

Après sa démobilisation, il rejoint le continent afin de reprendre ses responsabilités de directeur des J.C. mais, "parce qu'il est difficile, sinon impos-

collectif des patriotes qui se composait de quatre camarades: Robert Giudicelli, Pierre Bessat, Marcel Lemaire et Marchadier". (1).

En prison Robert, dit, écrit, apprend. "Tout ce que j'apprends, je veux amener à la savoir de façon définitive; je veux apprendre peu, mais le savoir bien", écrit-il dans une de ses lettres. Des lettres admirables. Comme celle-ci, dont nous empruntons un extrait du livre de Louis Gazagnaire "Ah! ils voudraient bien nous entendre gémir au fond des prisons. Ils voudraient bien nous voir lâches et vaincus. Non! Jamais! Ni une larme, ni un cri, aucune courbette, aucun renoncement. Mais toujours la tête haute. Mais toujours le cœur chaud. Mais l'esprit libre. Mais la certitude que demain le monde sera libre. Libre comme l'oiseau qui lance ses trilles au lever du jour, sachant l'astre qui monte des flots de la mer orientale, libre de chanter et de rire, libre de dire "j'aime la liberté"."

Après son éviction, Robert Giudicelli reprend le combat à Lyon. "Il contribuera, écrit un camarade, au fait qu'il était en liaison, au développement et à la consolidation syndicale de la région lyonnaise, et en particulier dans les entreprises de la région lyonnaise." Il est à l'origine de toutes les actions qui, entre le printemps 1942 et la libération de la région lyonnaise, se sont déroulées dans les usines et les usines.

Dossier : les énergies en Corse

L'EDF-Corse prévoit pour 1983, les besoins d'énergie en Corse de 110 mégawatts. L'EDF-Corse prévoit pour 1983, les besoins d'énergie en Corse de 110 mégawatts. L'EDF-Corse prévoit pour 1983, les besoins d'énergie en Corse de 110 mégawatts.

Les besoins d'énergie en Corse de 110 mégawatts. L'EDF-Corse prévoit pour 1983, les besoins d'énergie en Corse de 110 mégawatts. L'EDF-Corse prévoit pour 1983, les besoins d'énergie en Corse de 110 mégawatts.



C'est à partir de 1981, lorsque l'idée germa dans l'esprit de quelques militants syndicaux, associatifs ou politiques de créer "Kallisté" que tout naturellement "La Marseillaise" fut sollicitée pour ouvrir ses colonnes aux Corses de sa zone de diffusion. Voilà quelques extraits un peu dans le désordre, mais si nous trouvons le temps c'est toute une histoire qu'il y a à bâtir autour du travail du résistant communiste marseillobastiais Bati Fusella.

Reproduction of the 'Kallisté' magazine cover. Features the logo, the title 'Kallisté', and several articles including 'L'INCANTADORE !!!', 'Libérer les emprisonnés et la Corse', and 'L'ILLUSIONNISTE !'. The cover also includes the slogan '« La plus belle » disaient les Grecs' and 'Chronique corse'.

Reproduction of the 'Kallisté' magazine cover. Features the logo, the title 'Kallisté', and several articles including 'Dossier Les énergies en Corse', 'Ce qu'ils en pensent', and 'La production des centrales thermodynamiques'. The cover also includes the slogan '« La plus belle » disaient les Grecs' and 'Chronique corse'.



Quand un car-ferry portera-t-il le nom de Danielle Casanova ?



De sa stèle de granit rose où reposent des cendres d'Auschwitz, le buste de Danielle Casanova - par Annette Faive - domine les splendeurs du golfe de Porto. Fondatrice de l'Union des Femmes Françaises, morte en déportation le 10 mai 1943.

Il y a 38 ans, le 10 mai 1943, mourait en déportation au camp d'Auschwitz Danielle Casanova, compagne de Laurent. Née à Ajaccio le 9 janvier 1909, de parents instituteurs, Danielle arrive à Paris en 1927 pour y poursuivre des études à l'école dentaire de la rue Garancière. Elle adhère à l'U.E.C. Sous le nom de Lella (diminutif de Vincentella), elle devient très vite populaire. Elle est élue membre du Comité central des Jeunes communistes.

C'est à ce titre qu'en avril 1939, à Paris, avec R. Giudicelli et G. Péri, autres héros tués par les nazis, elle accueille fraternellement la délégation corse (entre autres, J.B. Angeli, A. Stefanini, E. Michel, J.B. Fusella, R. Defendini, J. Nicoli, N. Massoni, P. Ciabrini) venant dénoncer les prétentions de Mussolini. Prétentions exprimées par son organe, « Il Telegrapho », le 5 octobre 1938 : « Ancu la Francia a la sominurita. Ancu la Francia comme la Tchecoslavaquia e unu statu che tenne schiave populi d'un'altra razza (...) Dovemu dumanda per l'Italiani di Francia lu ritacamentu, immediatu à l'Italia. »

Danielle approuva les communistes de Corse de prendre en main le drapeau du peuple corse. Le 11 Novembre 1940, elle participe à l'organisation de la manifestation, à Paris, contre l'occupant et ses valets. Arrêtée le 15 février 1942, déportée en Allemagne le 21 janvier 1943, elle se dépense sans compter pour soigner les déportées contre les épidémies. Elle en fut victime. Denise Masson écrit : « Danielle sut exalter les nobles vertus de la jeunesse française : dévouement aux grandes causes, amour de la justice, esprit de lutte et de sacrifice. » Et Georgette Cadras ajoutait : « Danielle restera à jamais la grande héroïne de la Résistance française. »

C'est avec juste raison que des représentants du personnel de la S.N.C.M. ont demandé à deux reprises qu'un car-ferry porte le nom de cette figure légendaire au même titre que Fred Scamaroni, Jean Nicoli, Gabriel Péri et tant d'autres héros contemporains originaires de l'île. Nous espérons être écoutés, dans un proche avenir.

Jacques LANFRANCHI

Mai 1981 a ouvert la possibilité de créer des "radios libres". Les premières furent associatives ou mutualistes comme "Forum 92" créé par Louis Calisti, Roger Bosch et Jean Pierre Cottet. D'autres furent syndicales comme "Lorraine cœur d'acier" chère à Marcel Trillat. En 1983 c'est Jacques Roger qui créa "Radio sprint" émanation de La Marseillaise. "Kalliste-La Marseillaise" (ce fut le nom de l'association durant plus de 20 ans) prit toute sa part dans cette expérience radiophonique hors du commun. La carte ci-dessous témoigne de la vigueur et de la compétence de l'équipe de "Kalliste" qui animait alors les soirées corses de Radio sprint.

Nos Animateurs

Directeur d'émission : G. Sant'Arnaud

Metteur en ondes : P. Massi

PRÉSENTATEURS
UN DIMANCHE
SERIEUX
DE 14H À 15H30

Coffret :
Gillesvan Cho-Cerant,
M.A. Lanfranchi,
A.M. Rabazzani,
M.P. Sola,
et N. Massoni

Coffret :
Stella Ugnoli,
M.E. Bagnoli,
N. Mionetti,
et Y. Ugnoli

Suppléants :
A. Focchi,
P. Rabazzani,
et T. Elmi

100.1 Mhz

Les coopératives un atout pour affronter le changement en Corse

par Albert Stefanini

L'agriculture corse, toujours plus déstructurée, se trouve confrontée à un changement profond. Les coopératives agricoles ont un rôle à jouer dans ce processus. Elles permettent de rassembler les forces, de mutualiser les moyens et de défendre les intérêts communs. Elles sont un atout pour affronter le changement en Corse.

Flash sur l'agriculture

Les coopératives agricoles ont un rôle à jouer dans ce processus. Elles permettent de rassembler les forces, de mutualiser les moyens et de défendre les intérêts communs. Elles sont un atout pour affronter le changement en Corse.



RADIO "LA MARSEILLAISE" JUSQU'À 20 HEURES ça s'arrose !

Les ondes en liberté

A partir de mardi "Radio - La Marseillaise" 90-FM tous les jours de 6 h à 20 h

Les journées de Kalliste à Aubagne auront-elles lieu?

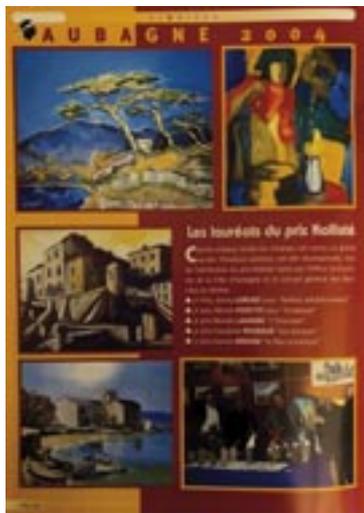
Le premier confinement commença moins d'un mois après l'édition 2020 qui fut un grand succès. La question fut récurrente, émanant de nombreux adhérents et amis de Kalliste pendant deux années. Aubagne était la rencontre annuelle de la culture dans sa diversité.

Débats de société autour d'ouvrages, souvent en lien avec notre ami éditeur et libraire Alain Piazzola et durant années sous l'impulsion de Marie-Rose Bagnoli. Aussi autour de grands sujets de société tels que la santé et logement avec des professionnels ou des associatifs telles que "un toit pour mes parents" ou INSEME.

D'autres dimensions de la culture ont fait le succès des journées d'Aubagne, que ce soit au "Comœdia" avec I Muvrini, Petru Guelfucci, Jacky Micaelli, Antoine Ciosi et bien d'autres ou à "l'Espace du bras d'or" où de nombreux plasticiens conquièrent un nouveau public.

Mais la gastronomie avait aussi toute sa place notamment grâce à Marie-Paule Furiosi et à U Mio Paese.

Il est trop tôt pour dire s'il y aura à nouveau des journées du même type. Par contre y réfléchir sera une bonne chose dès que notre association aura retrouvé les forces pour s'y atteler.





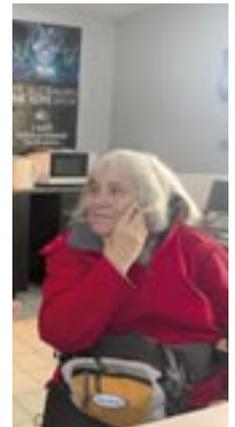
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Septèmes-les-Vallons

samedi 25 novembre 2023

Depuis les années 80 la commune de Septèmes reçoit l'association Kalliste le dernier samedi de novembre. A cause du Covid et de ses conséquences ce ne fut pas le cas en 2020 et 2021, et comme il n'est pas toujours simple de remettre en route des activités associatives, en 2022 non plus.

Depuis février 2023 les adhérents disponibles se sont réunis successivement à Septèmes, Aubagne, Roquevaire et enfin à la maison de la Corse à Marseille où l'association a son siège.

Ils ont pris deux décisions : préparer une journée corse pour le samedi 25 novembre à Septèmes et construire un numéro de la revue qui n'est plus parue depuis 2019 mais pour laquelle un travail avait été commencé par Ange Manfredi et Patrick Magro-Péraldi autour de Ghisonaccia. Il aura donc suffi de remettre l'ouvrage sur le métier.



Rendez vous pris, promesse tenue.

C'est donc le samedi 25 novembre que nous avons pu tenir notre Assemblée générale et remettre en route Kalliste. Cela a permis de conjuguer continuité et renouvellement pour l'élection du Conseil d'administration. Jean-Claude Césari a accepté de conserver la présidence pour un temps et les membres sortants du bureau ont presque unanimement accepté de rester au CA.

Un hommage a été rendu aux adhérents décédés et particulièrement à Marie Antoinette Lanfranchi qui fit partie des membres fondateurs il y a plus de 40 ans. Jacques Lanfranchi qui fut secrétaire général et "cheville ouvrière" durant un quart de siècle était présent, accompagné de sa famille dont une partie habite les Vieux Caillols.

Les rapports financiers et d'activités présentés par Monique Pedditzi et Audrey Cermolacce (qui assurait l'intérim d'Ange Manfredi depuis avril) ont été approuvés à l'unanimité. Le président Césari a remercié Noël Mosconi et Ange Manfredi qui ne se représentaient pas.

Après l'AG, Jean Dal Colletto, président de la maison de la Corse et membre du Conseil économique, social et culturel (CESEC) de la Collectivité de Corse parla de la notion de Diaspora appliquée aux Corses. Par un jeu subtil de questions au public il a su maintenir une attention de grande qualité durant toute sa prestation.



A 16h30 l'Espace Jean Ferrat se remplit pour un loto qui devait durer 9 tours et trois heures, avec une courte interruption. Les quatre lots principaux étaient un tableau offert par Jimmy Lorenzi, un panier garni offert par l'épicerie corse de Marseille U Mio Paese et deux aller-retour Marseille-Corse pour deux personnes et un véhicule, offerts par La Méridionale et Corsica Linea.

Après un apéritif dînatoire autour des produits corses de Marie-Paule et des boissons gérées par Éric, ce fut le concert du groupe Pop Cor's de Christian Césari déjà connu des Septémois. Cerise sur le gâteau, Adrien Susini et sa voix absolument solaire, connu pour sa prestation dans l'émission "Incroyables talents" était venu



en renfort. Une heure et demi de musique corse d'hier et d'aujourd'hui, entrecoupée de quelques morceaux choisis par Christian, a ravi les 120 spectateurs présents.

Rendez vous est pris pour le samedi 23 novembre 2024 en cette même salle Jean Ferrat de Septèmes les Vallons.



Le Conseil d'Administration de Kalliste

Élu lors de l'Assemblée générale de Septèmes-les-Vallons du 25 novembre 2023

Président : Jean-Claude **CÉSARI**

Vice-président.es :

Marie-Jo **CERMOLACCE** et Laurent **TRAMONI**

Président d'honneur : André **MOLINO**

Secrétaire générale : Audrey **CERMOLACCE**

Trésorière : Marie-Claude **GARGANI**

Secrétaires adjoints :

Daniel **QUILICHINI** et Michel **CERUTTI**

Trésorière adjointe : Lucie **LASTRAYOLI**

Coordination du magazine Kalliste :

Patrick **MAGRO-PÉRALDI**

Administration de la page facebook :

Anne-Marie **RABAZZANI** (correspondante en Corse) et Audrey **CERMOLACCE**

Responsables du comité des fêtes :

Éric **THUILLIER** et Joseph **TOTARO**

Administrateurs : Michel et Monique **PEDITZI**

Noël **MOSCONI** - José **AMOUROUX** - Patrick **CADENEL**

Jean-Frédéric **DEJEAN** - Pierre **RABAZZANI**

Marylène **CERUTTI** - Emilie **SEMMEZIES** - Marie-Paule **FURIOSI**

Robin RENUCCI

Acteur, réalisateur, metteur en scène, militant, avec la tête sur les épaules, bien ancré dans la réalité et dans ses territoires

Sa carrière démarre au début des années 80. L'un des plus beaux parcours cinématographique, télévisuel et théâtral des comédiens français. César, Molières, il a reçu les plus prestigieuses récompenses. Robin Renucci aurait pu, comme d'autres l'ont fait sans que cela soit en rien reprochable, poursuivre sans état d'âme et complètement légitime à le faire, un chemin tout tracé de star médiatisée. Ce n'est pas ce qu'il a choisi.

A la fin des années 90, il s'installe avec sa famille à Pioggiola, village voisin d'Olimi-Capella, dans la micro région du Giussani en Balagne, dont est originaire sa mère, où il a passé toutes ses vacances d'enfance et où il est souvent revenu à l'âge adulte. Dès lors il s'investit complètement dans ce qui lui tient vraiment à cœur : mettre son talent, sa notoriété et son art au service de projets citoyens, marqués au sceau de l'émancipation et de la solidarité. Acteur, il le restera donc, mais de l'éducation populaire.

Directeur de la Criée, le théâtre national de Marseille depuis avril 2022, c'est dans son bureau surplombant le Vieux-Port qu'il a accepté de rencontrer Kalliste, comme il l'avait déjà fait en 2005.



En 1998, avec l'Association des rencontres internationales artistiques (ARIA), vous faites naître en Corse une forme nouvelle de création théâtrale, au plus près de la population. Dans quelles circonstances ?

Cette création est totalement liée à un territoire de Haute Balagne, Mausoleo, Olmi-Cappella, Pioggiola et Vallica, quatre villages de la micro région du Giussani au cœur du Parc Naturel Régional de Corse. Ce sont les villages de mon enfance, mon territoire familial du côté de ma mère où enfant je passais tous les étés et où je suis très souvent revenu à l'âge adulte. C'est donc tout naturellement qu'en 1998, nous faisons le choix avec ma femme de nous y installer, précisément à Pioggiola, pour élever nos quatre enfants, afin qu'ils grandissent dans un milieu propice à leur épanouissement. Nous les avons scolarisés au village. C'était important pour nous.

Mais, comme beaucoup de régions de montagne en Corse, celle-ci doit faire avec un certain isolement. Rapidement, je conçois qu'il serait utile d'imaginer un projet de développement du

territoire, un projet qui favorise le désenclavement et qui réunisse les 4 villages, un projet profitable aux gens qui y vivent, au moins autant qu'il serait profitable à nos enfants d'en bénéficier. Aria est née de cette conjonction.

En lien avec mon parcours d'homme de théâtre et de cinéma, ainsi qu'avec mon expérience de militant, l'idée d'y implanter un lieu de formation et de rencontres entre professionnels et amateurs est venue très vite et me tenait à cœur. Or, sur le territoire communal existe un grand bâtiment, le bâtiment Battaglini, patrimoine commun un peu à l'abandon dont il me semble possible de faire quelque chose. Dès l'été 1998, une première expérience d'accueil en résidence est mise sur pied.

Nous avons fait un gros travail collectif avec une centaine de personnes, des habitants, des enseignants de l'éducation nationale, des artistes et des techniciens de la culture, professionnels corses en grande partie, ainsi qu'avec des artistes responsables qui, tous, se souciaient d'autre chose que d'une idée purement estivo festivalière.

Cette première expérience a tout de suite cristallisé les désirs et l'engagement actif de tous les partenaires : du public accueilli, des élus, en premier lieu les maires des quatre communes, et peut-être plus important encore, des habitants. Très vite, il devient évident que cette expérience doit être pérennisée.

Dès l'origine, je ne souhaitais pas que ce projet soit imaginé comme une sorte de Festival "hors sol" de théâtre dans la montagne qui ne vit que l'été. Je souhaitais de la mise en commun, pouvoir tisser du lien avec la population, une idée collective commune et publique qui irait au-delà des 4 villages. Un lieu de formation, à l'année, décloisonné où chacun peut prendre la parole quand il le souhaite, comme il le souhaite, avec des stages donnés de manière conjointe car les enseignants, et plus largement celles et ceux qui interviennent dans le domaine de l'éducation, suivent une formation en même temps que les artistes et les techniciens. Un enseignement qui ne soit pas d'abord technique, mais qui contribue à donner du sens commun, partagé, collectif, en un



mot politique - dans son sens étymologique - à la création artistique, à la propagation citoyenne de la culture, fabriquée par des citoyens, à titre professionnel ou amateur.

C'était un pari complètement fou dans ce lieu enclavé, avec des réseaux routiers alors complètement obsolètes. Mais il y avait déjà dans ces villages, enclavés, isolés, mais certainement pas frileusement repliés sur eux-mêmes, ce tempérament du vivre ensemble, cette notion de la solidarité, un esprit festif. Je n'ai fait que raviver une flamme qui existait déjà. Le terrain était propice. Restaient à trouver les moyens financiers.

A l'époque, j'ai souvent rencontré des décideurs qui me disaient que de tels investissements ne seraient pas rentables, qui ne comprenaient pas cette démarche. Il a fallu échanger, expliquer, convaincre, surmonter tous les obstacles, dépasser les "petites querelles de clochers". Cela a été immédiat avec les élus des villages, très rapide avec ceux du Département de Haute Corse. L'adhésion de ceux de la Collectivité a été, dans un premier temps, plus circonspecte, tout comme celle des instances nationales.

Au résultat, ça a fonctionné. J'y ai pris ma part, ni messie, ni sauveur. J'ai agi en citoyen, avec ma conviction, mes compétences et mes moyens. J'étais alors Conseiller municipal de Pioggiola, un habitant engagé, un bénévole - celui qui veut bien - parmi d'autres, rien de

moins, rien de plus. J'ai mis à disposition de notre collectivité ce que j'étais, connu, reconnu et engagé, sans pouvoir être suspecté de "vouloir faire carrière", ni de rechercher une quelconque reconnaissance égotique. C'est ensemble, par notre action collective que nous avons réussi à faire vivre cette utopie commune.

Cela fait 26 ans que l'association existe, grâce aux salariés et aux bénévoles. Ses comptes sont équilibrés. Nous faisons la preuve au quotidien de la rentabilité des investissements réalisés. Un "retour sur investissement" qui se mesure bien sûr dans ses dimensions financières et économiques, mais qui, engageant de l'argent public, notre argent à tous dont il est essentiel de rendre compte de l'emploi, se mesure également sur le terrain de la richesse de la vie sociale, de la vie culturelle, de celle des villages et de la région.

Nous avons contribué à remettre l'idée de la culture à l'endroit où elle doit être, au plus près de la vie des gens. Nous avons l'objectif de permettre l'accès à la culture pour tous et par tous. Nous voulions qu'un enfant de Corse ait les mêmes droits à la culture qu'un enfant du continent. Dans une société où l'individualisme et l'entre soi progressent, dans une période où l'autre, l'étranger, l'exclus est de plus en plus vécu comme une menace et pas comme une richesse à partager qui nous nourrit, je crois que faire vivre ce projet est peut-être encore plus néces-

saire aujourd'hui qu'en 98. Nous nous y attelons avec la même conviction et le même engagement.

Comédien et metteur en scène, vous vous définissez d'abord comme militant de l'éducation populaire. C'est quoi être engagé dans l'éducation populaire ? Qu'est ce qui vous porte dans cet engagement ?

Oui je suis militant, et j'ai commencé jeune, à l'âge de 15 ans. Pour moi l'éducation populaire, c'est à dire la capacité du peuple à réaliser les apprentissages nécessaires pour pouvoir agir repose sur 2 piliers : l'émancipation et la solidarité.

L'émancipation d'abord.

S'émanciper, au delà de sa définition strictement juridique : devenir majeur, c'est s'affranchir d'une autorité, de servitudes ou de préjugés. Un droit fondamental, en même temps qu'un devoir citoyen auquel certains n'ont pas accès.

Cet empêchement a plusieurs causes qui, souvent liées les unes aux autres, s'additionnent.

Il y a ainsi des assignations géographiques, l'éloignement physique des lieux de décision, de culture et plus largement de pouvoir. Il y a bien sûr des assignations socio culturelles et économiques : je ne détiens pas les codes, ni l'argent, ni les pratiques. Il y a également une assignation plus insidieuse qui passe par la captation de l'imaginaire : la réussite est marquée exclusivement par la consommation



Crédit photo : ARIA



Crédit photo : ARIA



Crédit photo : ARIA



Crédit photo : P.M-P - Ghisoni août 2022



Crédit photo : ARIA

ou la reproduction d'actes ou de comportements valorisés, le royaume des influenceurs. Cela nécessite évidemment une main mise sur les flux d'informations et un matraque des messages qui y circulent. Le royaume des publicistes et des chaînes d'info en continu. Un véritable programme d'intoxication qui asservit les individus et les peuples.

Travailler à l'émancipation c'est rompre ce cercle vicieux d'enfermement : Ce n'est pas fait pour moi, puis j'en ai pas les moyens, en fait j'en ai pas envie non plus, et surtout ça n'a aucune importance. C'est restituer les possibilités d'un libre arbitre accessible à chacun quels que soient son statut, son origine, sa religion ou ses convictions. C'est créer les moments, les lieux, et les organisations qui le permettent, c'est en trouver les moyens.

La solidarité c'est l'autre pilier. Elle répond à la question : s'émanciper, se débarrasser des assignations, pour en faire quoi ?

J'ai moi même connu la réussite personnelle, la reconnaissance, le succès, la gloire et les honneurs très jeune, dans un milieu qui m'adulait. J'aurais pu continuer sans problème dans cette voie. J'étais émancipé, libre. Mais, dans dans cet extraordinaire mouvement, avec cette chance énorme dont j'avais parfaitement conscience, j'ai toujours su et me suis toujours souvenu d'où je venais et de qui j'étais. J'ai donc fait le choix d'une autre voie, celle du combat pour l'émancipation, celle de la solidarité.

Elle seule pouvait donner du sens. Entendons-nous bien, il n'y a rien la dedans de sacrificiel, au contraire. J'ai toujours pris et je continue à prendre autant de plaisir à ce que je fais. J'ai appris, j'ai reçu et je restitue. Il n'y a pas d'autre perspective possible, ni de plus réjouissante.

La solidarité, le collectif c'est mon oxygène. Je ne suis pas un militant individuel j'ai toujours mené des actions collectives avec de l'enthousiasme et des convictions personnelles et transmises. J'étais le premier bénévole de l'association et je n'en ai jamais été salarié. J'en avais les moyens, j'ai mis mon argent personnel pour amorcer la dynamique, puis c'est la mise en chantier commune qui a fait le reste.

Nous devons faire ensemble, rompre le repli individuel, nous devons nous sauver et mettre en commun, car pour pouvoir donner il faut avoir reçu. Et pour moi ce n'était pas difficile. J'ai fait du cinéma très jeune, mais j'avais toujours un élastique qui me tirait vers la d'où je venais.

Je suis un militant de l'émancipation et de la solidarité avec la tête sur les épaules. Mes utopies, je les partage et ensemble, nous nous donnons les moyens pour les transformer en réalités. J'essaye au mieux de transmettre des messages d'ouverture d'esprit, d'entraide, d'égalité, de parité. Et c'est payant. L'Aria c'est aujourd'hui, en partenariat avec le Syndicat mixte du Giussani, des comptes en équilibre, 14 salariés à temps plein, une centaine d'intermittents, 360 jours d'ouverture par an, des milliers d'enfants et d'adultes professionnels, ou non accueillis près de chez eux ou venant d'ailleurs, des dizaines de stage organisés chaque année, un théâtre vivant et rempli.

L'émancipation et la solidarité, c'est aussi, pour ne prendre que cet exemple dont je suis très fier, les maires de Pioggiola et de Valleca qui sont aujourd'hui les deux plus jeunes maires de Corse. Ils ont grandi avec le théâtre, avec l'ARIA, ils ont tissé des liens avec la population, se sont intéressés à la vie de la cité et aujourd'hui s'investissent au quotidien dans la vie publique. Une autre forme de "retour sur investissement" qui ne satisferait peut-être pas des actionnaires mais qui compte pour les habitants.

Le constat de mon investissement militant avec l'Aria est donc quasi idyllique. Je tiens à préciser que je n'ai rien sauvé car le territoire était propice, il y avait déjà des pousses et des branches porteuses de fruits. Nous avons juste fait le choix de les amener à prospérer.

Avec l'ARIA qui maintenant rayonne partout en Corse, mais aussi avec "les Tréteaux de France", centre dramatique national itinérant où vous avez succédé à Marcel Maréchal en 2011, lui-même créateur de La Criée, vous êtes donc toujours dans des pratiques culturelles en mouvement ?

Le mouvement c'est la vie. C'est la possibilité d'aller à la rencontre de l'autre et d'accepter de le recevoir, c'est une ouverture au monde.

C'est ce que nous faisons avec l'ARIA, une forme de pratique autour du théâtre où les gens ne sont pas dans l'entre-soi. J'aime l'idée du mouvement, de créer de la rencontre et d'aller à la rencontre, favoriser le vivre ensemble et permettre d'ouvrir l'imaginaire.

C'est tout l'objet des "Tréteaux de France". Ouvrir des possibles, des moments et des lieux non clos, s'émanciper de la distance sociale et culturelle, de l'éloignement géographique. C'est faire une proposition à des gens qui sinon n'y auraient pas accès. C'est une proposition d'un service public, vraiment ouvert aux publics.

Dans mon parcours, j'ai toujours mis en place des expériences de manière active au sein de la cité avec des moyens et les impôts de nos concitoyens. En terme de développement culturel, c'est d'abord à ça que doit servir l'argent public. Créer du mouvement, renforcer les possibles. Quand on dépense pour créer du lien, on a forcément un formidable retour sur l'investissement. L'argent de tout le monde doit profiter à tout le monde.

En 2005, l'association Kalliste vous a déjà rencontré après 7 années d'existence de l'ARIA. Aujourd'hui et depuis 2022 vous êtes en charge de la direction de « La Criée » et on sent bien que la greffe avec Marseille est faite. Une boucle entre la Corse est elle en train de se fixer ? Ou mieux que ça, une passerelle est-elle à fortifier dans la culture avec la ville métropolitaine la plus corse ?

Oui, la greffe est faite, les gens connaissent mon travail et ils savent que je suis désintéressé. Je n'ai pas à en faire la preuve. Elle est faite. Je ne suis pas là pour faire carrière. J'habite désormais Marseille et j'ai envie de transmettre de la pensée politique généreuse autour de tout ça.

Lorsque j'ai postulé pour la direction de La Criée, je suis venu avec un projet précis pour une population extrêmement dynamique afin de tenter que les droits de chacun soient encore plus présents et je souhaite faire à Marseille ce que nous avons fait en Corse, c'est-à-dire de proposer aux gens de participer plus.

Je pars donc avec les mêmes objectifs que pour l'ARIA. Je ne suis pas en poste pour simplement "faire marcher

la boutique", j'ai un projet collectif. La criée étant une maison de service public, j'entends la partager avec le plus grand nombre.

A moi maintenant de trouver les leviers et les moyens pour faire avec une population qui ne sait peut-être pas qu'elle a des droits et qu'elle est ici chez elle. C'est tout mon objectif et je prends du plaisir à le faire. Il faut une force de conviction, il faut convaincre. Je m'y emploie.

Je souhaite m'adresser tout particulièrement à la jeunesse et notamment aux jeunes femmes car je suis sensible à cette question. La moitié de la population dans le monde doit avoir le même accès et les mêmes droits que l'autre. Aujourd'hui elle en est encore plus privée. Je souhaite, durant mon mandat, faire en sorte qu'il y ait plus de jeunes femmes sur scène et derrière la scène.

Une dernière question autour de la programmation prochaine à "La Criée". En mars c'est la rencontre entre Bertold Brecht et Ariane Ascaride dans "Du bonheur de donner". Est ce que cela fait écho à la phrase de Saint Just, "le bonheur est une idée neuve en Europe" ?

Oui, bien sûr. Saint-Just disait cela au regard des perspectives que la Révolution pouvaient ouvrir pour les peuples d'Europe et aux ambitions d'émancipation de chacun, d'égalité en droit. Le bonheur c'est une idée neuve encore aujourd'hui. C'est cette inscription du droit de chacun à avoir sa piste d'envol, à avoir sa capacité d'agir qui peut être augmentée plutôt que reniée. Saint-Just est complètement d'actualité car le bonheur est un droit.

Condorcet le disait en son temps de Révolution : "Tant qu'il y aura des hommes qui n'obéiront pas à leurs raisons propres mais qui recevront leurs opinions d'opinions étrangères, le monde sera divisé en deux classes : celles des hommes qui croient et celles des hommes qui pensent. Celles des maîtres et des esclaves".

Donc oui le bonheur reste encore une idée neuve car nos droits sont reniés, bafoués. L'actualité récente sur le front des retraites ou celui de l'accueil des immigrés nous montre, s'il le fallait, que le droit n'est jamais un acquis. Il reste une conquête. Nous en sommes les acteurs.

Pour ce qui du droit d'accès à la culture, il s'agit d'un enjeu, d'une mise en jeu, d'une mise dans le jeu de la vie, du quotidien. Il s'agit d'un outil pour la prospérité et l'avenir de chacun et non pas d'une finalité. C'est un des moyens pour que chacun puisse grandir. C'est tout le sens de l'éducation populaire.

*Propos recueillis par
Audrey Cermolacce*



KALLISTE : 29 parutions du magazine entre 1991 et 2019 (fiorileghju)

